



HAL
open science

Classe sociale objective, classe sociale subjective et comportement électoral

Guy Michelat, Michel Simon

► **To cite this version:**

Guy Michelat, Michel Simon. Classe sociale objective, classe sociale subjective et comportement électoral. *Revue française de sociologie*, 1971, 12 (4), pp.483-527. 10.2307/3320633 . hal-01026461

HAL Id: hal-01026461

<https://sciencespo.hal.science/hal-01026461>

Submitted on 21 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Classe sociale objective, classe sociale subjective et comportement électoral

In: Revue française de sociologie. 1971, 12-4. pp. 483-527.

Citer ce document / Cite this document :

Michelat Guy, Simon Michel. Classe sociale objective, classe sociale subjective et comportement électoral. In: Revue française de sociologie. 1971, 12-4. pp. 483-527.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1971_num_12_4_2013

Abstract

Guy Michelat et Michel Simon: Objective social class, subjective social class and voting behaviour.

The authors' aim was to study the variations in voting intention in relation to class position and class consciousness. The initial hypothesis was that an individual is more or less part of a social class depending on the quality and quantity of his class relations (occupation, marital alliance, social origin). Their method consisted in combining various indicators of class position to study the variations of behaviour and connected representations in order to determine whether there is an incongruity among these indicators or whether they indicate a strengthening of class consciousness. Their hypothesis is tested by studying, one after the other, the relations between class position and voting, class position and class consciousness, class consciousness and voting, class consciousness, class position and voting. Thus there seems to be two variables linked together yet acting in an independent and often cumulative way.

Resumen

Guy Michelat et Michel Simon : Clase social objetiva, clase social subjetiva y comportamiento electoral. Se proponen los autores de estudiar la variación de las intenciones de voto en relación con la pertenencia objetiva y con el sentimiento subjetivo de pertenecer a una clase social. La hipótesis inicial es que un individuo pertenece más o menos a una clase social según la calidad y el número de las relaciones (empleo, enlace matrimonial, ascendencia) que mantiene con ella. El método utilizado consiste en combinar varios indicadores de la clase objetiva para examinar las variaciones del comportamiento y de las representaciones que se asocian, según como se revela una discordancia entre esos indicadores o, al revés, según como indican un reforzamiento de la pertenencia de clase. Se verifica la hipótesis inicial estudiando sucesivamente las relaciones entre clase objetiva y voto, clase objetiva y clase subjetiva, clase subjetiva y voto, clase objetiva y clase subjetiva y voto. La pertenencia objetiva y la pertenencia subjetiva a una clase social parecen en definitiva como dos variables ligadas una a otra, pero obrando de modo independiente y a menudo cumulativo.

Zusammenfassung

Guy Michelat et Michel Simon : Objektive Gesellschaftsklasse, subjektive Gesellschaftsklasse, und Wahlverhalten.

Zweck der Verfasser ist, die Veränderungen der Wahlabsichten im Hinblick auf die objektive Zugehörigkeit und das subjektive Zugehörigkeitsgefühl zu einer Gesellschaftsklasse zu untersuchen. Ausgangshypothese ist, dass jedes Mitglied der Gesellschaft mehr oder weniger einer sozialen Klasse angehört, je nach Art und Anzahl der Beziehungen (Beruf, Ehe, Herkunft) zu dieser Klasse. Die angewandte Methode ist eine Kombination mehrerer Indikatoren der objektiven Klasse zur Prüfung der Verhaltens- und der mit ihr verbundenen Vorstellungsveränderungen, je nachdem ob diese Indikatoren untereinander unvereinbar sind oder in Gegenteil eine Verstärkung der Klassenzugehörigkeit bedeuten. Durch Untersuchung jeder Beziehung zwischen objektiver Klasse und Wahlentscheidung, objektiver Klasse und subjektiver Klasse, subjektiver Klasse und Wahlentscheidung, objektiver Klasse, subjektiver Klasse und Wahlentscheidung, wird jeweils die Ausgangshypothese geprüft. Die objektive und subjektive Klassenzugehörigkeit treten schliesslich als zwei untereinander verbundene Variablen auf, die jedoch unabhängig voneinander und oft kumulativ wirken.

резюме

Guy Michelat и Michel Simon : Объективность социального класса, субъективность социального класса и поведение избирателей.

Авторы занимаются исследованием изменчивости намерений во время голосования в зависимости от объективной принадлежности к классу и субъективного чувства принадлежности к определенному социальному классу. Начальная гипотеза предполагает что индивидуум принадлежит более или менее к одному социальному классу в зависимости от качеств и количеств отношений (профессия, брак, происхождение) которые он с ним поддерживает. Метод которым пользуются состоит в том чтобы делать комбинацию с несколькими указателями объективности класса для изучения изменений поведения и представлений о нем, которое ему приписывается в зависимости от того обнаруживается ли несходство между этими указателями

или наоборот они еще более подтверждают принадлежность к определенному классу. При этом берется первоначальная гипотеза и расследуется последовательно отношения между объективностью класса и голосованием, объективностью класса и субъективным представлением о нем, субъективностью класса и голосованием, объективностью класса, субъективностью класса и голосованием. Принадлежность объективная и субъективная к одному социальному классу оказываются в конечном итоге как две переменных соединенных между собою, но действующие независимым и часто совокупным способом.

GUY MICHELAT et MICHEL SIMON

Classe sociale objective, classe sociale subjective et comportement électoral

INTRODUCTION

Nous nous proposons dans le présent article d'analyser les relations entre classe sociale objective, classe sociale subjective et comportement électoral (1).

Par classe sociale objective, on désigne généralement un type de groupement constitué en fonction d'un ensemble de caractéristiques liées à la situation professionnelle de ceux qui en font partie (2) : secteur et type d'activité (productive ou non productive, industrielle ou agricole, etc.), statut (« patron », « indépendant » ou salarié) (3), situation hiérar-

(1) Indépendamment des diverses études citées dans cet article, cf. également. ARON (Raymond) « La classe comme représentation et comme volonté », *Cahiers internationaux de Sociologie*, 38, janvier-juin 1965. BOURDIEU (Pierre) « Conditions de classe et position de classe », *Archives européennes de Sociologie*, 7 (2), 1966. BUTLER (David), STOKES (Donald), *Political Change in Britain*, New York, Saint-Martin Press, 1969. CROZIER (Michel) « Classe sans conscience », *Archives européennes de Sociologie*, 1 (2), 1960, pp. 233-247. GOLDTHORPE (John H.), LOCKWOOD (David), BECHHOFFER (Frank), PLATT (Jennifer) *The Affluent Worker: Political Attitudes and Behaviour*, Cambridge, 1968. LOCKWOOD (David) « Sources of Variation in Working Class Images of Society », *Sociological Review*, 14 (3), novembre 1966. NORDLINGER (Eric A.), « Class Identification and Voting: the Working Class Tories in England » pp. 131-141 in NORDLINGER (Eric A.), *Politics and Society*, 1970, Englewood Cliffs (New Jersey), Prentice Hall. SIMON (Michel) « Classes sociales. Dialectique des groupements », pp. 107-115 in *Perspectives de la sociologie contemporaine. Hommage à Georges Gurvitch*, Paris, Presses Universitaires de France, 1968. TOURAINE (Alain), *La conscience ouvrière*, Paris, Editions du Seuil, 1965, ainsi que *Les nouveaux comportements politiques de la classe ouvrière*, publié sous la direction de Léo HAMON, Paris, Presses Universitaires de France, 1962.

(2) « On dispose d'une batterie complète d'indicateurs objectifs de la classe, tels que la profession, l'éducation et le revenu. Parmi les critères objectifs, c'est la profession qui s'avère la plus efficace pour prévoir les attitudes politiques et le vote ». CAMPBELL (A.), CONVERSE (P.), MILLER (W.), STOKES (D.), *The American Voter*, New York, Wiley & Sons, 1960, p. 344.

(3) Ce critère du statut juridique doit être utilisé avec prudence, par exemple dans le cas des dirigeants de société « salariés ». Au niveau très global où nous nous plaçons ici, ce genre de biais n'est pas susceptible de modifier nos résultats.

chique, nature et niveau du revenu (salaire, traitement, pension, bénéfique, gages, honoraires, rente, etc.) (4). On sait que ces critères sont étroitement liés, en termes de probabilité objective et de « chances » subjectives, au cursus social, scolaire et professionnel des individus et de leur descendance. On admettra sans plus de difficultés que l'information perçue dans et à propos de l'activité professionnelle diffère, selon que l'on tient boutique, « pointe » tous les matins dans une usine d'aviation de la région parisienne, ou qu'on reçoit par la poste le journal du syndicat agricole. Passer de la profession à la classe n'est nullement le produit d'une décision subjective : d'un simple point de vue macroéconomique, les « professions » renvoient à de vastes ensembles distincts par leur participation à la création et à la répartition du produit social, donc par leur mode d'action et d'organisation, notamment en matière syndicale (5).

Comptables nationaux et politistes, lorsqu'ils se réfèrent, quel que soit le vocabulaire employé, à la notion de classe sociale, partent donc du constat qui fut celui de Quesnay, Smith et Ricardo d'une part, Guizot et Thierry d'autre part (6) : la confrontation permanente (et parfois télé-

(4) Ces critères correspondent approximativement à ceux que retiennent les théoriciens marxistes, quand ils cherchent à expliciter le contenu de la notion de classe sociale. Cf. par exemple LÉNINE (V.I.), *La grande initiative, Œuvres*, Paris-Moscou 1962, tome 29, p. 425 : « On appelle classes de vastes groupes d'hommes qui se distinguent par la place qu'ils occupent dans un système historiquement défini de production sociale, par leur rapport (la plupart du temps fixé et consacré par les lois) vis-à-vis des moyens de production, par leur rôle dans l'organisation sociale du travail, donc, par les modes d'obtention et l'importance de la part de richesses sociales dont ils disposent ». Lénine ajoute que « les classes sont des groupes d'hommes dont l'un peut s'approprier le travail de l'autre, à cause de la place différente qu'il occupe dans une structure déterminée, l'économie sociale » (*ibid.*). Cette notion d'exploitation est caractéristique de la conception marxiste des classes. Elle renvoie au concept de plus-value, c'est-à-dire à la critique du fétichisme de la marchandise qui constitue proprement l'objet du *Capital*. Notons que dans le *Capital* (auquel il faut ajouter *l'Histoire des doctrines économiques*), Marx esquisse à plusieurs reprises la théorie très différenciée des « couches » ou « catégories » qui ne sont ni le prolétariat, ni la bourgeoisie capitaliste, ni la classe des propriétaires fonciers, ni les classes petits-proprétaires. En ce qui nous concerne, compte tenu du caractère très global de notre étude, nous utiliserons le terme de « classes », même si dans certains cas son usage peut prêter à discussion.

(5) Dès la fin du XVIII^e siècle, à la suite de Quesnay, les économistes utilisent couramment la notion de classe sociale. Cf. NECKER (Jacques), *Oeuvres*, Lausanne 1786, t. 2, p. 286 : « La classe de la société dont le sort se trouve comme fixé par l'effet des lois sociales est composée de tous ceux qui, vivant du travail de leurs mains, reçoivent impérieusement la loi des propriétaires et sont forcés de se contenter d'un salaire proportionné aux simples nécessités de la vie; leur concurrence et l'urgence de leurs besoins constituent leur état de dépendance » (cité dans MARX (Karl), *Histoire des doctrines économiques*, t. 1, p. 91, Paris, Costes, 1950). Nous n'aborderons pas ici l'étude des transformations que Marx fait subir au concept de classe. Notons seulement que pour lui, la constitution de la classe à partir de groupes locaux ou professionnels constitue un processus historique, justiciable comme tel de l'étude empirique; cf., par exemple *L'Idéologie allemande*, Paris, Editions Sociales, 1968, p. 88, *Misère de la Philosophie*, in *Œuvres*, Paris, Editions de La Pléiade, 1963, t. 1, pp. 133-135, etc.

(6) « La lutte des diverses classes de notre société a rempli notre histoire. La révolution de 1789 en a été la plus générale et la plus puissante explosion. Noblesse et tiers-état, aristocratie et démocratie, bourgeois et ouvriers, propriétaires et prolétaires, autant de formes, autant de phases diverses de la lutte sociale qui nous travaille depuis si longtemps ». Guizot (F.), *De la démocratie en France*, Paris, 1849, p. 23, cité par FOSSAERT (R.), *La Pensée* (59), janvier-février 1955, p. 65. Dans le même texte Guizot définit les classes à partir de critères explicitement économiques.

visée) entre syndicats ouvriers, patronaux, médicaux, agricoles, etc., entre eux et les pouvoirs publics, les relations des uns et des autres avec les formations politiques, montrent que ce constat n'a rien perdu de son actualité.

Dans une certaine mesure, la notion de catégorie socio-professionnelle, telle que la définit l'I.N.S.E.E., revient à reconnaître la pertinence de ce type de regroupement et sa signification objective. Sans doute, en bien des cas, les découpages et regroupements appellent-ils de sérieuses réserves. Toutefois, suivant en cela la plupart des spécialistes en sciences sociales, nous considérerons la catégorie socio-professionnelle comme un indicateur souvent grossier, mais utilisable, de la classe sociale objective.

Par classe sociale subjective, nous entendons non la conscience de classe au sens pris par ce terme dans la littérature marxiste, mais le simple sentiment d'appartenir à telle ou telle classe sociale (7). Un tel sentiment n'a rien de « naturel » dans une société dominée par les relations marchandes, les rapports contractuels et l'égalitarisme abstrait des personnes et des citoyens. Il procède d'une expérience vécue en termes d'identité (et de différence) de sort, de communauté (et d'opposition) d'intérêts, d'intégration à certains groupes (et d'exclusion de certains autres). Mais il faut tenir le plus grand compte des messages idéologiques dont les uns nient, et les autres affirment, l'antagonisme, voire l'existence même, des classes : le degré de généralité, et le contenu, à un moment donné et dans un groupe donné, du sentiment d'appartenance de classe, résultent à la fois de l'expérience vécue des réalités économiques et sociales et de la concurrence des idéologies. Leur analyse et leur mesure relèvent de l'étude empirique.

Comment étudier la relation entre classe sociale et comportement politique ?

En fait, dans le cours de cette étude, nous choisirons l'indicateur politique le plus communément utilisé : le comportement électoral. On peut critiquer une telle façon de procéder (8). Il est évident que les comportements politiques ne se réduisent pas seulement aux votes et qu'il est vrai que la sociologie politique ne peut se borner à l'étude des élections. Il n'en demeure pas moins que si la politique ne se situe pas uniquement sur le terrain électoral, le vote constitue cependant un indicateur significatif d'un certain type de comportements politiques (9).

(7) A ce propos Cf. GOLDTHORPE (John H.). « L'image des classes chez les travailleurs manuels aisés », *Revue française de Sociologie*, 11 (3), juillet-septembre 1970, pp. 311-338.

(8) Cf. : par exemple : « La sociologie politique préconise de vastes enquêtes, le plus souvent mystificatrices, qui présupposent que le choix électoral est aujourd'hui le lieu de la politique, sans jamais se demander si elle ne se situerait pas ailleurs que sur ce terrain », COHN-BENDIT, *Le gauchisme, remède à la maladie sénile du communisme*, Paris, Editions du Seuil, 1968, p. 36.

(9) On peut remarquer également que même d'un point de vue d'action politique il ne faut pas confondre les élections comme indicateur d'un rapport de forces et les élections comme moyen d'action (quelle que soit l'importance que les formations politiques peuvent leur attribuer dans une conjoncture historique donnée). Lénine en particulier utilise des résultats d'élections comme éléments de l'analyse politique d'une situation : « Les chiffres des élections à l'Assemblée constituante, si l'on sait s'en servir, si l'on sait les lire, nous montrent encore et toujours les vérités fondamentales de la doctrine marxiste de la lutte des classes ». « Le

En ce qui concerne la classe sociale, certains chercheurs, souvent d'inspiration marxiste, et de toute façon tenants d'un certain « purisme » sociologique, estiment que seule la classe objective, c'est-à-dire la place par rapport au système de production (en particulier par rapport à la propriété des moyens de production), devrait être prise en compte. D'autres objectent que le vote résulte d'une décision subjective; de ce fait, il ne pourrait s'expliquer en termes de classe que dans la mesure où il entretiendrait un rapport significatif avec le sentiment explicite d'appartenir à une classe sociale, et avec une appréciation des enjeux politiques en termes d'intérêts économiques « de classe » (10).

Pour notre part nous voudrions établir s'il existe des relations entre classe sociale objective, classe sociale subjective et comportement électoral. Si ces relations existent on peut faire l'hypothèse qu'elles se constituent selon le schéma suivant :



ou, plus vraisemblablement, selon cet autre schéma (11) :



Ces deux schémas impliquent des hypothèses sensiblement différentes : Le premier correspond à une causalité simple : la classe objective a un effet sur la classe subjective, laquelle a un effet sur le vote, ceci du moins en termes de probabilité.

Le second schéma correspond à une causalité plus complexe : la classe objective agit sur la classe subjective, mais la première continue d'agir indépendamment de la seconde, et leurs effets peuvent se cumuler.

La méthode que nous allons suivre repose sur une hypothèse supplémentaire : l'appartenance objective à une classe sociale peut avoir un aspect « quantitatif », c'est-à-dire que l'on pourrait appartenir « plus ou moins » à une classe sociale. Pour avancer cette hypothèse, nous nous fondons sur deux séries de considérations.

1. Une fois admise la pertinence de la catégorisation retenue, et compte

suffrage universel atteste le degré de maturité des diverses classes dans la compréhension de leurs tâches respectives. Il montre comment les diverses classes sont disposées à s'acquitter de leurs tâches. La solution même de ces tâches est donnée non pas par le vote, mais par toutes les formes de la lutte des classes, jusques et y compris la guerre civile », LÉNINE : « Les élections à l'Assemblée constituante et la dictature du prolétariat », *Œuvres complètes*, Paris-Moscou, 1964, tome 30 p. 277 et p. 279.

(10) Cf. CAMPBELL (A.) et al., o.c., p. 336.

(11) On peut aussi envisager l'hypothèse d'un certain effet en retour du choix politique sur l'affirmation du sentiment d'appartenance à une classe, lequel serait dans ce cas, partiellement idéologique.

non tenu de l'ambiguïté de certaines réponses (donc de la marge d'erreur que comporte toute enquête, y compris un recensement) il est relativement simple d'assigner une classe d'appartenance à un individu, à partir de sa place dans le système de production dont ses caractéristiques professionnelles constituent l'indice. Mais on laisse alors de côté tous ceux qui, soit ne travaillent plus (retraités en majorité) au moment de l'enquête, soit sont étrangers à toute activité professionnelle passée ou présente (il s'agit le plus souvent de femmes au foyer, mais on trouve aussi des enfants, des ascendants ou collatéraux, etc.). Les premiers seront classés en fonction de la profession qu'ils exerçaient lorsqu'ils étaient en activité; les seconds, en fonction de la profession du chef de ménage. Toutefois, sociologiquement, on se trouve en présence de modalités très différentes, et inégalement complètes, de l'appartenance à la classe objective et de l'expérience qui en découle.

Si l'on admet en effet notre définition de la classe sociale (et si l'on fait l'hypothèse d'une importance particulière de l'expérience vécue dans et à l'occasion de l'activité professionnelle), seuls ceux qui exercent personnellement une profession vivraient dans toutes ses dimensions, au travail et hors travail, l'appartenance à la classe objective. L'expérience de leurs épouses inactives (ou de leur mère qui vit chez eux, ou de leurs enfants) serait à la fois plus partielle et plus indirecte. Nous développerons ces remarques dans notre première partie, en présentant et en discutant les indicateurs de la classe objective que nous utilisons. Une première façon de tester notre hypothèse consistera à étudier la variation des comportements électoraux dans les diverses « classes », selon l'indicateur de la classe objective retenu, et surtout à définir des populations assez pures, pour que l'effet de la profession personnellement exercée par la personne interrogée puisse être mesuré.

2. A la différence de la caste, la classe ne constitue pas un ensemble institutionnellement clos; il existe des échanges entre les classes, et le fait que dans une certaine mesure on puisse pronostiquer le « cursus » social, scolaire, professionnel, matrimonial d'un individu en fonction de sa classe d'origine renvoie à un modèle causal, non pas déterministe, mais probabiliste. Sans même évoquer l'extrême importance idéologique (et politique) de cette caractéristique d'un système de classes, on est amené à penser qu'un ouvrier fils d'ouvrier, marié à une ouvrière fille d'ouvrier, résidant dans une localité à forte densité ouvrière, etc., appartient « plus » à la classe ouvrière qu'un ancien agriculteur fils d'agriculteur et ouvrier depuis six mois — du moins si l'on raisonne dans les termes de l'analyse sociologique concrète, et pas seulement dans ceux de la théorie économique. En termes plus abstraits, situer un individu dans une classe donnée en fonction de sa catégorie socio-professionnelle revient à le placer sur une échelle nominale (12). Si notre observation est fondée, évaluer son degré d'appartenance (ou d'intégration) à sa classe reviendrait à le situer sur une échelle ordinale, sinon métrique :

(12) Cf. COOMBS (C. H.) : « La mesure dans les sciences sociales. Théorie et méthode », in FESTINGER (L.), KATZ (D.), *Les méthodes de recherche dans les sciences sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1959, t. 2, p. 540.

on appartiendrait plus ou moins à une classe, à partir d'un certain seuil défini, dans le cas des « actifs » par exemple, par la place dans le processus de production, les autres facteurs jouant alors le rôle de renforcement.

Formuler une telle hypothèse, c'est supposer que la classe n'est pas un simple agrégat, mais un ensemble sociologique réel (c'est-à-dire, dans le cas qui nous occupe, non pas une « chose » tangible, mais un ensemble de relations concrètement analysables). Certes, il convient de ne pas la réifier : la classe en tant que communauté historiquement constituée, à partir de façons déterminées de travailler, de vivre et de penser, connaît de multiples degrés d'existence et de consistance. Selon des modalités dont la définition sort des limites du présent article, elle se perpétue dans le temps, possède son histoire, ses traditions, son « éthos » spécifique, ses valeurs (13).

S'il en est ainsi, il peut y avoir une intégration plus ou moins grande à ce type de groupement selon que l'on entretient avec lui un nombre de « liaisons » plus ou moins grandes, au sens chimique du terme. En particulier, l'attention se trouve attirée sur les phénomènes de socialisation, par le mécanisme desquels l'enfant fait sien un stock de savoirs, savoir-faire, savoir-dire, de modèles, de valeurs qui influenceront ultérieurement sur sa perception du champ social, sur son sentiment d'appartenance de classe et sur les comportements, opinions et attitudes qui lui sont liés.

Le fait que l'individu demeure dans sa classe — par sa profession ou son mariage — ou qu'il change de classe devrait, si nous avons raison, correspondre soit à un renforcement de la socialisation initiale, soit, au contraire, à des influences contradictoires se traduisant par des comportements différents.

Plus généralement, il convient de combiner entre eux les indicateurs de la classe objective, pour examiner les variations du comportement et des représentations qui lui sont associées, selon qu'il y a discordance entre ces indicateurs, ou au contraire qu'ils indiquent un renforcement de l'appartenance de classe.

En résumé, nous avons été amenés à formuler les hypothèses suivantes :

1 A. — Il y a relation entre appartenance objective à une classe et comportement électoral.

1 B. — Il y a renforcement des phénomènes constatés en 1 A quand il y a renforcement de l'appartenance objective.

2 A. — Il y a relation entre appartenance objective et appartenance subjective à une classe.

2 B. — Il y a renforcement des phénomènes constatés en 2 A quand il y a renforcement de l'appartenance objective.

(13) Traditions orales ou écrites pour la classe ouvrière : textes des théoriciens de la lutte des classes, édités et diffusés par les appareils, tradition des luttes concrètes elles aussi partiellement conservées dans la « mémoire » des organisations syndicales et politiques, mais aussi dans les entreprises, les localités, les familles, etc.; il va de soi que les autres classes ne sont pas non plus amnésiques. A ce propos, cf. MARX (K.), *Le Dix-huit Brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte*, Paris, Editions Sociales, 1968, p. 47.

3 A. — Il y a relation entre appartenance subjective à une classe et comportement électoral.

3 B. — Il y a renforcement des phénomènes constatés en 3 A quand il y a renforcement de l'appartenance subjective.

4 A. — Les hypothèses 1 A et 3 A ne se réduisent pas l'une à l'autre.

4 B. — Les hypothèses 1 B et 3 B ne se réduisent pas l'une à l'autre mais il y a effet cumulé des deux relations qu'elles supposent.

Dans la suite de cet article nous essaierons de vérifier ce système d'hypothèses en considérant essentiellement la relation « classe ouvrière »-vote de gauche (et en particulier vote communiste).

I. — CLASSE SOCIALE OBJECTIVE ET COMPORTEMENT ÉLECTORAL

A. — *Les indicateurs de la classe objective et l'ambiguïté des données globales*

Pour déterminer l'appartenance objective d'un individu à une classe sociale, nous avons à notre disposition un certain nombre d'indicateurs (14). Nous allons analyser les relations de chacun d'eux avec un comportement électoral hypothétique à partir de la question : « S'il y avait à l'heure actuelle des élections législatives pour choisir des députés, parmi les candidats suivants, quel est celui pour lequel il y aurait les plus grandes chances que vous votiez ? » (15).

(14) Le sondage fait partie d'un programme de recherches psychosociologiques consacré à l'exploration de « l'univers politique des Français et l'image du Parti Communiste », ce programme se décompose en deux études :

— l'une, *qualitative*, pour laquelle il a été effectué et analysé un ensemble de 77 entretiens non-directifs dans les différentes régions de la France;

— l'autre, *quantitative*, pour laquelle on a effectué un sondage auprès d'un échantillon national de 1.780 personnes, représentatif de la population française en âge de voter. La conception de ce programme et sa réalisation (opérations du sondage exceptées) ont été assurées par Monique et Raymond FICHELET, Guy MICHELAT et Michel SIMON. Le sondage a été effectué par l'Institut Français d'Opinion Publique en décembre 1966. Cf. :

FICHELET (Monique), FICHELET (Raymond), MICHELAT (Guy), SIMON (Michel), « Premiers résultats d'un programme de recherches en psychosociologie politique : Les Français, la politique et le Parti Communiste », *Cahiers du Communisme* (12), décembre 1967, pp. 53-78, 1, janvier 1968, pp. 22-49;

FICHELET (Monique), FICHELET (Raymond), MICHELAT (Guy), SIMON (Michel), « L'image du Parti Communiste Français d'après les sondages de l'I.F.O.P. », in *Le Communisme en France*, Paris, Armand Colin, 1969, (*Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques*, 175), pp. 255-279.

FICHELET (Monique), FICHELET (Raymond), MICHELAT (Guy), SIMON (Michel), « Les attitudes à l'égard de la politique, des formations politiques et en particulier du Parti Communiste Français : résultats d'une analyse typologique », in DOGAN (Mattei) *Le comportement politique*, (à paraître).

(15) Les différentes éventualités de réponses proposées (sur une carte montrée par l'enquêteur) étaient les suivantes : 1 — M.R.P.; 2 — P.C.; 3 — Républicains Indépendants (tendance Giscard d'Estaing); 4 — C.N.I. (tendance Pinay); 5 — U.N.R.; 6 — S.F.I.O.; 7 — Radicaux.

1^o La profession du chef de ménage

L'indicateur le plus global dont nous disposons est la profession du chef de ménage. C'est celui qui est en général utilisé dans l'analyse des sondages d'opinion. Il a l'avantage de permettre le classement de tous les individus en fonction d'un niveau socio-économique et culturel déterminé par la profession du chef de ménage, il a comme inconvénient de mélanger dans la même catégorie des personnes ayant des vécus professionnels très différents. On mélange en effet les chefs de ménage (classés en fonction de leur profession propre), et les femmes mariées, fils, filles, classés en fonction de la profession de leur mari ou de leur père (ou de la mère si cette dernière est le chef de ménage). Or, le plus souvent, ces personnes ou bien sont sans profession, ou exercent une profession autre que celle du chef de ménage. L'expérience vécue qui correspond à leur classement est donc celle, non de l'activité professionnelle, mais des multiples corrélats, pas toujours perçus comme tels, de la profession du chef de ménage : au premier chef, le niveau, la sécurité, les déterminants du revenu, mais aussi le milieu de vie, les relations de parenté, d'amitié ou de voisinage, l'avenir de la lignée, etc. Certes, dans certains cas, les conditions de travail (caractère pénible, danger, horaires) du chef de ménage constituent une référence importante pour son épouse et ses enfants; il en va de même pour l'information reçue sur le lieu de travail et véhiculée jusqu'au foyer. Mais ces messages ne parviennent qu'indirectement, par l'intermédiaire du chef de ménage, et très inégalement, tantôt en concurrence, tantôt au contraire en connivence avec un « ethos » familial qui possède sa consistance propre.

Avant de passer à l'analyse proprement dite des résultats il semble nécessaires de préciser la composition, dans notre échantillon, des catégories utilisées :

- agriculteurs (14,1 %), dont : exploitants agricoles (12,6 %);
- industriels et commerçants (8,9 %), dont : artisans et petits commerçants (7,5 %);
- professions libérales et cadres supérieurs (6,4 %), dont : professeurs (1,5 %), ingénieurs (1,5 %), cadres administratifs supérieurs (2,8 %);
- cadres moyens (9,3 %), dont : instituteurs (2,2 %), techniciens (3 %), cadres administratifs (3,8 %);
- employés (9,7 %), dont : employés de bureau (6,2 %), employés de commerce (1,7 %);
- ouvriers (26,4 %), dont : contremaîtres (2,1 %), ouvriers qualifiés (14,4 %), ouvriers spécialisés (8,3 %);
- inactifs (22,6 %), dont : anciens salariés du secteur privé (18 %).

Si on analyse (Tableau I) les intentions de vote en fonction de la profession du chef de ménage, on constate d'une part qu'elles varient significativement d'une catégorie à l'autre : 25 % des ouvriers, mais aussi 6 % des professions libérales et cadres supérieurs se disent dis-

posés à voter communiste; 22 % des premiers et 39 % de seconds ont l'intention de voter gaulliste. Mais, et c'est la seconde observation, cet « effet de classe » (16) est d'importance inégale, il marque fortement le vote communiste, moins fortement le vote centriste et gauche non communiste, et moins encore le vote gaulliste.

TABLEAU I. — Intentions de vote

PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE *	P.C.	GAUCHE NON COMMUNISTE	CENTRISTES	GAULLISTES	SANS RÉPONSE	P.C. + GAUCHE NON COMMUNISTE	CENTRISTES + GAULLISTES	
Agriculteurs	10**	12	18	24	37	22	42	(251)
Industriels, commerçants	11	9	23	32	26	20	55	(158)
Professions libérales. Ca- dres supérieurs	6	12	19	39	23	18	59	(114)
Cadres moyens	13	19	14	38	16	32	52	(166)
Employés	24	13	11	29	24	36	40	(140)
Ouvriers	25	16	9	22	29	40	31	(488)
Inactifs	11	19	10	31	29	30	40	(400)
Ensemble	16	15	13	28	28	31	41	(1.780)

(*) En fonction des catégories socio-professionnelles de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.).

(**) Les résultats sont donnés sous forme de pourcentages; le chiffre entre parenthèses indique l'effectif auquel est rapporté le pourcentage — les pourcentages ayant été arrondis au nombre entier le plus proche, leur total n'est pas toujours égal à 100.

D'une façon générale, point de catégorie socio-professionnelle qui ne soit politiquement partagée, nul électorat qui ne soit sociologiquement composite. L'appartenance socio-professionnelle ne fait que modifier, en plus ou moins, la probabilité de tel ou tel comportement politique.

2° La profession de la personne interrogée

a) Exercer personnellement une profession, c'est vivre dans toutes ses dimensions, au travail et hors travail, l'expérience de la classe objective telle que nous la définissons. En ce sens, sur l'ensemble de la population, la *profession de la personne interrogée* permet d'isoler des catégories plus « pures » que celles déterminées par la profession du chef de ménage. Cependant, la catégorie des inactifs regroupe à la fois d'anciens actifs et des personnes qui ont toujours été « inactives » : étudiants, femmes mariées ne travaillant pas.

(16) Mesuré par l'importance de l'écart entre le pourcentage d'un vote donné pour la catégorie qui fournit le plus de suffrage et celle qui en fournit le moins.

Si l'on compare les intentions de vote en fonction de la profession de la personne interrogée (*Tableau II*) aux résultats précédents en fonction de la profession du chef de ménage (*Tableau I*), on constate qu'il existe un parallélisme certain, mais que des différences apparaissent cependant. Quand la profession envisagée est celle de la personne interrogée, les professions libérales et cadres supérieurs, les cadres moyens et les ouvriers votent plus fréquemment à gauche; dans les autres catégories, la pro-

TABLEAU II. — *Intentions de vote selon la profession de la personne interrogée.*

PROFESSION DE LA PERSONNE INTERROGÉE	INTENTIONS DE VOTE							
	P.C.	Gauche non communiste	Centristes	Gaullistes	P.C. + gauche non communiste	Centristes + Gaullistes	Sans réponse	
Agriculteurs	10	12	17	24	22	41	37	(197)
Industriels, commerçants	9	10	23	31	19	54	27	(119)
Professions libérales. Ca- dres supérieurs	11	12	27	25	23	52	25	(56)
Cadres moyens	20	22	11	29	42	40	18	(120)
Employés	21	15	12	34	36	46	18	(130)
Ouvriers	29	19	7	20	49	27	24	(242)
Inactifs	12	15	12	31	27	43	30	(854)
Ensemble	16	15	13	28	31	41	28	(1.780)

portion est identique. Pour toutes les catégories (sauf les employés) et en particulier parmi les ouvriers, le vote centriste + gaulliste est plus fréquent quand on analyse les relations avec la profession du chef de ménage. Il semble que ces différences soient dues à ce que les inactifs, en particulier les femmes mariées, votent moins fréquemment à gauche que les actifs; or dans les catégories déterminées par la profession du chef de ménage, actifs et inactifs sont mélangés.

TABLEAU III. — *Intentions de vote selon le sexe de la personne interrogée.*

	P.C.	GAUCHE NON COMMUNISTE	CENTRISTES	GAULLISTES	P.C. + GAUCHE NON COMMUNISTE	CENTRISTES + GAULLISTE	SANS RÉPONSE	
Hommes	19	18	13	26	37	39	23	(923)
Femmes	12	13	12	31	25	43	33	(857)

Cette hypothèse nous semble trouver un début de vérification dans le *Tableau III* où l'on retrouve un résultat courant de la sociologie politique : les femmes s'abstiennent plus fréquemment que les hommes, elles votent nettement moins fréquemment à gauche et un peu plus « à droite » (17).

b) On peut également extraire de la catégorie « inactifs » ceux et celles qui sont des chômeurs ou des retraités et comparer par catégorie socio-professionnelle les intentions de vote des personnes en activité et celles qui ont cessé de l'être (*Tableau IV*) (à la différence de l'I.N.S.E.E., nous classons les chômeurs parmi les inactifs).

TABLEAU IV

PROFESSION DE LA PERSONNE INTERROGÉE EN SITUATION D'ACTIVITÉ OU LORSQU'ELLE ÉTAIT EN SITUATION D'ACTIVITÉ		INTENTIONS DE VOTE							
		P.C.	Gauche non communiste	Centristes	Gaullistes	P.C. + gauche non communiste	Centristes + Gaullistes	Sans réponse	
Agriculteurs	Chômeurs ou retraités ..	7	12	10	43	19	52	29	(42)
	Actifs	10	12	17	24	22	41	37	(197)
Ouvriers	Chômeurs ou retraités ..	23	20	7	24	43	31	26	(80)
	Actifs	29	19	7	20	48	27	24	(242)
Autres	Chômeurs ou retraités ..	8	25	8	34	34	42	24	(143)
	Actifs	16	16	29	33	33	45	23	(486)

Actifs ou non, les ouvriers sont toujours plus favorables au P.C. que les autres catégories. Mais les retraités (P.C. : 23%) se prononcent moins souvent en sa faveur que les actifs (29%). Ce décalage est bien plus net encore chez les « autres catégories » (8% de votes communistes chez les ex-actifs, contre 16% chez les actifs). Chez les agriculteurs, les « anciens » votent beaucoup plus gaulliste (43%) que les actifs (24%). Bref, et compte tenu de la conjoncture de 1966, le vote des actifs apparaît nettement plus oppositionnel que celui des anciens actifs.

Comment interpréter ces variations ? Il peut y avoir un effet d'âge : avec les années, diminue l'aptitude objective et subjective à affronter changements et secousses. Également, un effet de génération : chez les

(17) Cf. DOGAN (Mattei), NARBONNE (Jacques), *Les Françaises face à la politique*, Paris, Armand Colin, 1955, (*Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques*, 72); MICHELAT (Guy) « Attitudes et comportements politiques à l'automne 1962 », pp. 202 et 229 in GOGUEL (François), *Le référendum d'octobre et les élections de novembre 1962*, Paris, Armand Colin, 1965, (*Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques*, 142).

ex-actifs, le rapport P.C./gauche non communiste évoque davantage la situation de l'avant-guerre que l'actuel rapport des forces. Mais, il y a sans doute aussi des modifications de comportement; vivant l'expérience professionnelle sur le mode du souvenir, éloigné d'un milieu de travail souvent politisé, l'ancien actif n'appartient pas à sa classe selon les mêmes modalités ni au même degré que l'actif.

3° La profession du père de la personne interrogée

L'importance de l'expérience vécue dans l'enfance et l'adolescence nous amène à étudier avec beaucoup d'intérêt l'impact de la classe d'origine sur le comportement politique. Car les premiers processus de socialisation et en particulier ceux concernant l'univers politique se sont déroulés dans un contexte extrêmement dépendant du milieu socio-économique et socio-professionnel déterminé par la profession du père (18). C'est ce qui apparaissait dans une étude précédente où nous avons montré la relation qui existait entre certaines attitudes politiques et la profession du père. Nous utilisons donc un quatrième indicateur: la catégorie socio-professionnelle du père de la personne interrogée. Il s'agit d'un rapport

TABLEAU V

PROFESSION DU PÈRE DE LA PERSONNE INTERROGÉE	INTENTIONS DE VOTE							
	P.C.	Gauche non communiste	Centristes	Gaullistes	P.C. + gauche non communiste	Centristes + Gaullistes	Sans réponse	
Agriculteurs	12	13	14	26	25	40	35	(513)
Industriels, commerçants	8	15	18	34	23	52	24	(203)
Professions libérales.								
Cadres supérieurs	11	15	16	41	27	58	15	(97)
Cadres moyens	8	19	8	43	27	52	21	(99)
Employés	16	20	6	30	37	36	27	(123)
Ouvriers	23	16	11	25	39	36	25	(575)

(18) Sur une population d'étudiants on a pu montrer en particulier que les attitudes politiques « de gauche » étaient plus fréquentes chez les fils et filles de cadres moyens, artisans, commerçants, employés et ouvriers que chez les enfants de patrons ou de militaires. Cf. MICHELAT (Guy), THOMAS (Jean-Pierre H.), *Dimensions du nationalisme*, Paris, Armand Colin, 1965, (*Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques*, 143), p. 98 et sq. Dans une recherche sur les problèmes de socialisation politique chez les enfants, on constate que: 1) les enfants d'ouvriers sont, de tous, ceux qui ont le « vocabulaire de gauche » le plus étendu — 2) ce phénomène est renforcé quand les enfants habitent une commune ouvrière à municipalité communiste. Cf.: PERCHERON (Annick), *Vocabulaire politique et proximité idéologique*, Paris, Centre d'Etudes de la Vie politique française contemporaine, 1970. 31 p. multigr.

encore plus médiat à la classe objective, relayé par la profession du père, et vécu sur le mode du souvenir plus lointainement encore que dans le cas des « ex-actifs ». Le *Tableau V* analyse les intentions de vote en fonction de ce critère.

Les grandes tendances ci-dessus signalées sont conservées, non sans variations sensibles. Mais, une fois de plus, les résultats sont ambigus. Profession du père et profession propre sont souvent liées : comment, dans le cas par exemple des ouvriers, distinguer à partir de données aussi globales effet de profession et effet d'ascendance ?

A ces relations entre classe sociale objective et comportement électoral s'ajoute une cohérence certaine entre classe sociale objective, vote et « idéologie ». En effet dans une autre étude, fondée sur la même enquête et le même échantillon (19), nous avons pu montrer qu'il existait une forte relation, en termes de probabilités, entre le fait d'appartenir à certains « types » construits à partir de seules questions d'opinion, et certains indicateurs objectifs semblables à ceux que nous utilisons ici. Quatre types étaient isolés, l'un caractérisé par une grande fréquence de « sans réponse » aux questions posées et par une absence d'intérêt pour la politique, les trois autres pouvant se ranger sur une dimension droite-gauche. On a pu constater en particulier que dans le type caractérisé par des opinions « de gauche », les proportions d'ouvriers (profession du chef de ménage), de fils d'ouvriers, et d'électeurs communistes étaient nettement plus fortes que dans les autres types.

TABLEAU VI. — Pourcentages par rapport à l'effectif des types.

	TYPES				ENSEMBLE
	A de gauche	B	C de droite	Y apolitique	
Hommes	64	50	63	35	52
Femmes	36	50	36	64	48
Profession du chef de famille : ouvrier	37	27	15	34	29
Profession du père : ouvrier	40	31	26	34	33
Vote communiste	48	8	0	5	16

La présentation de ces résultats de base n'avait d'autre but que de faire apparaître certaines relations existant entre les indicateurs de la classe sociale objective et le vote. Elle permettait aussi de présenter les problèmes qui sont posés par l'utilisation de ces indicateurs (20).

(19) FICHELET (Monique), FICHELET (Raymond), MICHELAT (Guy), SIMON (Michel), « Les attitudes à l'égard de la politique, des formations politiques et en particulier du Parti Communiste Français : résultats d'une analyse typologique », in DOGAN (Mattei), *Le comportement politique*, à paraître.

(20) On peut comparer nos indicateurs à ceux utilisés par Mattei Dogan dans son étude écologique sur le vote ouvrier : « Par le mot ouvrier nous désignerons donc ici, convenons-en, non seulement les électeurs qui sont classés par l'Institut

**B. — Effets de la position propre, de l'alliance
et de la filiation sur les intentions de vote**

Pour clarifier les relations mises en évidence, il importe de définir des ensembles aussi purs que possible. Mais il est également important d'analyser des catégories aux effectifs suffisamment substantiels pour qu'il soit possible de faire agir simultanément plusieurs variables. C'est pour répondre à ces exigences contradictoires que nous avons été amenés à adopter les conventions suivantes :

1^o Pour traiter de façon distincte, puis cumulative de l'effet d'alliance et de l'effet de filiation, nous devons éviter toute ambiguïté sur la relation de la personne interrogée au chef de ménage : ainsi, les hommes non chefs de ménage peuvent être des fils mais aussi des pères ou des frères, les femmes non chefs de ménage non mariées des filles, ou des sœurs, ou des mères. Aussi étudierons-nous deux ensembles clairement définis (que nous appellerons parfois « groupes expérimentaux ») :

- les hommes chefs de ménage, mariés ou non;
- les femmes non chefs de ménage mariées (« épouses »).

Les femmes chefs de ménage non mariées sont trop peu nombreuses pour se prêter à l'analyse. L'ambiguïté de certaines données, et surtout l'exiguïté des effectifs nous ont conduit à éliminer tous les individus n'appartenant pas à ces ensembles, nonobstant le grand intérêt que revêtirait, par exemple, l'étude du comportement des fils ou filles vivant actuellement au foyer paternel.

2^o Quand les relations analysées font intervenir plusieurs indicateurs en plus de la profession de la personne interrogée, la faiblesse des effectifs ne nous permet plus de traiter séparément les actifs et les non-actifs. Nous avons donc regroupé ces deux derniers groupes pour chacune des catégories socio-professionnelles utilisées. Nous avons vu qu'il existait des différences entre actifs et non-actifs, ils présentent cependant des tendances semblables bien qu'affaiblies chez les non-actifs.

3^o Comme dans la première partie de cet article, la catégorie des ouvriers comprend les manœuvres, ouvriers, contremaîtres (catégorie 6 du code des catégories socio-professionnelles de l'I.N.S.E.E.); en est exclue la catégorie « personnel de service » qui lui est souvent adjointe dans l'analyse des sondages d'opinion.

National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.) dans les catégories manœuvres, ouvriers, contremaîtres de l'industrie, des mines et des transports, mais aussi leurs épouses, qu'elles soient ou non économiquement actives, ainsi que les retraités anciens ouvriers». Cette définition correspondrait, en fonction de notre propre système d'indicateurs, à ajouter aux « ouvriers » déterminés par la profession du chef de ménage les inactifs qui étaient ouvriers dans leur période d'activité. Pour notre propre analyse, il nous semble préférable de considérer séparément la profession de la personne interrogée et celle du chef de ménage mais surtout de ne travailler que sur des ensembles de personnes dont les caractéristiques pourront être clairement définies.

Cf. DOGAN (Mattei), « Le vote ouvrier en France, analyse écologique des élections de 1962 », *Revue française de Sociologie*, 6 (4), 1965, p. 436.

4° La catégorie « autres » (catégorie 8 de l'I.N.S.E.E.) a été éliminée de l'analyse en raison de son hétérogénéité et de la faiblesse de ses effectifs.

1° Position propre et vote

a) En comparaison avec les autres groupes étudiés, celui des hommes chefs de ménage actifs est, quelle que soit la catégorie considérée, le plus favorable au P.C. et en général à la « gauche » : 20 % des cadres moyens hommes, 24 % des employés, 31 % des ouvriers disent voter communiste, et la gauche dans son ensemble obtient respectivement 44 %, 45 % et 50 % des intentions de vote exprimées. On remarquera le score relativement élevé de la gauche non communiste (24 %) chez les cadres moyens (Tableau VII).

TABLEAU VII. — Intentions de vote des hommes chefs de ménage actifs.

PROFESSION DE LA PERSONNE INTERROGÉE	P.C.	GAUCHE NON COMMUNISTE	CENTRISTES	GAULLISTES	P.C. + GAUCHE NON COMMUNISTE	CENTRISTES + GAULLISTE	SANS RÉPONSE	
Agriculteurs	12	12	18	26	25	44	31	(137)
Industriels, commerçants	12	13	26	24	25	49	26	(85)
Professions libérales, cadres supérieurs	12	12	24	24	24	49	27	(41)
Cadres moyens	20	24	13	29	44	42	14	(79)
Employés	24	21	12	29	45	41	14	(66)
Ouvriers	31	19	7	20	50	27	23	(205)

On observera dans le même temps que les formations gaullistes obtiennent dans toutes les catégories des pourcentages importants : 20 % chez les ouvriers, 29 % parmi les employés et les cadres moyens. La variation du rapport « gauche »/« droite » est également intéressante : chez les agriculteurs, cadres supérieurs et professions libérales, il est de 1 contre 2 en faveur de la « droite »; chez les ouvriers, le rapport est presque le même en faveur de la « gauche »; cadres moyens et employés se divisent de façon pratiquement équilibrée entre la « gauche » et la « droite ».

On a souvent fait l'hypothèse d'un « embourgeoisement » des ouvriers quand leur niveau de revenus augmente. Cet embourgeoisement aurait comme conséquence une diminution du vote de gauche. Cette hypothèse peut-elle être confirmée à partir de nos résultats ? Si l'on analyse le *Tableau VIII* on peut constater qu'effectivement le vote de gauche (communiste + gauche non communiste) diminue sensiblement quand augmente le niveau de revenus (passant de 65 à 42 %) alors que le vote

Revue française de sociologie

« de droite » (gaulliste + centriste) augmente (passant de 14 à 39 %). En fait, les résultats considérés nous amènent à des conclusions plus nuancées. Le vote pour la gauche non communiste diminue quand le revenu augmente mais la proportion de vote communiste reste stable, apparemment indépendante du niveau de revenus. Il semble bien que l'augmentation du vote centriste se fasse au détriment des suffrages pour la gauche non communiste.

TABLEAU VIII. — *Hommes, chefs de ménage, ouvriers.*

REVENUS	INTENTIONS DE VOTE							
	P.C.	Gauche non communiste	Centristes	Gaullistes	P.C. + gauche non communiste	Centristes + Gaullistes	Sans réponse	
Moins de 800 F	30	35	5	9	65	14	21	(43)
De 800 à 1.249 F	31	22	1	24	53	25	21	(83)
1.250 F et +	34	8	19	20	42	39	19	(64)

Malgré la faiblesse des effectifs on peut constater que le passage à la non-activité entraîne une chute importante du vote communiste parmi les cadres supérieurs et professions libérales, les cadres moyens et les employés (*Tableau IX*). En revanche la diminution du vote pour le P.C. est faible parmi les ouvriers. En reprenant les remarques que nous faisons plus haut on peut se demander si cela est effectivement dû à la non-activité ou s'il s'agit d'un problème de générations. D'une autre façon cela pourrait vouloir dire, par exemple, que c'est depuis une date

TABLEAU IX. — *Intentions de vote des hommes chefs de ménage inactifs.*

PROFESSION DE LA PERSONNE INTERROGÉE (LORSQU'ELLE ÉTAIT EN SITUATION D'ACTIVITÉ)	P.C.	GAUCHE NON COMMUNISTE	CENTRISTES	GAULLISTES	P.C. + GAUCHE NON COMMUNISTE	CENTRISTES + GAULLISTE	SANS RÉPONSE	
Agriculteurs	10	10	14	45	20	59	21	(29)
Industriels, commerçants	18	27	0	18	45	18	36	(11)
Professions libérales, cadres supérieurs	0	27	7	47	27	53	20	(15)
Cadres moyens	9	31	19	28	41	47	12	(32)
Employés	12	23	0	31	35	31	35	(26)
Ouvriers	28	21	8	25	49	33	18	(61)

récente que les employés et cadres moyens votent plus fréquemment communiste. Dans ce cas la différence pertinente ne serait pas actifs/ex-actifs, mais plus jeunes/plus âgés. Au contraire parmi les ouvriers, chez qui ce type de comportement est plus ancien, l'âge ne modifierait pas significativement le vote.

Le *Tableau X* semble confirmer cette hypothèse : si l'on regroupe employés et cadres moyens actifs on peut vérifier que les plus jeunes d'entre eux (moins de 40 ans) votent un peu plus fréquemment pour le P.C. et pour la gauche non communiste (et moins rarement gaulliste) que les plus vieux (plus de 40 ans) alors même qu'ils répondent moins fréquemment à la question.

TABLEAU X

INTENTIONS DE VOTE	CADRES MOYENS + EMPLOYÉS		OUVRIERS	
	— de 40 ans	+ de 40 ans	— de 40 ans	+ de 40 ans
P.C.	25	20	29	34
Gauche non communiste ..	27	20	17	22
Centristes	11	13	10	4
Gaullistes	22	35	27	11
P.C. + gauche non commu- niste	52	40	46	56
Centristes + Gaullistes	33	48	37	15
Sans réponse	16	12	18	29
	(64)	(81)	(112)	(93)

En revanche, ce sont les ouvriers les « plus vieux » qui votent le plus fréquemment communiste ou gauche communiste et les « plus jeunes » qui ont l'intention de voter gaulliste ou centriste. Ce qui n'est pas exactement conforme à notre hypothèse selon laquelle l'âge n'aurait pas joué de rôle sur le comportement électoral des ouvriers.

Si on compare les cadres moyens + employés aux ouvriers de la même tranche d'âge on constate que :

— Les cadres moyens + employés de moins de quarante ans votent plus fréquemment pour la gauche non communiste que les ouvriers de même âge.

— Les ouvriers votent plus fréquemment pour le Parti Communiste, quel que soit leur âge, mais l'écart qui est de 14 % pour les plus de 40 ans tombe à seulement 4 % pour les moins de 40 ans. Ces deux constatations seraient conformes aux hypothèses selon lesquelles il y aurait, dans les jeunes générations, une relative évolution à gauche des couches intermédiaires salariées par rapport aux ouvriers.

b) Les femmes mariées non chefs de ménage exerçant une activité professionnelle sont trop peu nombreuses pour permettre une analyse détaillée dans notre échantillon.

Toutefois, dans ce groupe, les « actives » se prononcent un peu plus fréquemment pour l'ensemble P.C. + gauche non communiste que les « inactives » (ouvrières : P.C. + gauche non communiste 38 %, gaullistes + centristes 31 %, sans réponse 31 % (16); « autres actives » (moins agricultrices) : P.C. + gauche non communiste 30 % gaullistes + centristes 44 %, sans réponse 26 % (110); inactives : P.C. + gauche non communiste 24 %, gaullistes + centristes 44 %, sans réponse 32 % (470)).

2^o L'alliance et le vote

L'analyse qui précède demeure abstraite : la situation de classe d'un individu ne saurait se définir seulement à partir de l'attribut singulier qu'est la profession qu'il exerce. On a une vue plus concrète des milieux sociaux au sein desquels se déroule son existence, dès lors qu'on envisage aussi l'appartenance de classe de son conjoint. Ce dernier critère est de plus le seul qui permette d'analyser le comportement des femmes mariées « inactives ».

Malheureusement, nous n'avons pas posé directement la question de la profession du conjoint. De ce fait, nous ne la connaissons qu'indirectement par la profession du chef de ménage, donc pour les seules femmes mariées non chefs de ménage (« épouses »). Or les auteurs de *The Affluent Worker* ont montré que la classe d'appartenance ou la classe d'origine de l'épouse n'est pas sans relations avec le comportement politique du mari.

Ajoutons encore que l'unité interrogée n'est pas le couple, mais l'individu : comparer comme nous allons le faire l'ensemble des hommes chefs de ménage à celui des femmes non chefs de ménage mariées, ce n'est pas en toute rigueur confronter les réponses des époux à celles de leurs épouses, mais celles d'hommes et de femmes appartenant à des familles différentes.

a) Le *Tableau XI* permet d'analyser les intentions de vote des « épouses » en fonction de la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage. Il est intéressant de le comparer au *Tableau VII* ci-dessus commenté (intentions de vote des hommes chefs de ménage en fonction de leur propre catégorie socio-professionnelle).

En gros, les « épouses » ont tendance à favoriser ou à pénaliser les mêmes formations que les hommes chefs de ménage des catégories correspondantes. Mais ce qui frappe, c'est l'ampleur de certains écarts : 31 % des ouvriers disent voter communiste, contre 19 % des femmes d'ouvriers; 50 % des premiers, mais 33 % des secondes votent « à gauche ». Plus frappant encore est le cas des cadres supérieurs-professions libérales, et surtout des cadres moyens; chez ces derniers 20 % des hommes chefs de ménage votent P.C. et 44 % « à gauche », contre respectivement 7 % et 19 % chez les femmes mariées de la même catégorie.

Ces écarts n'ont pas la même signification dans tous les cas. Chez les épouses d'employés, d'agriculteurs, d'ouvriers, il s'explique surtout

par le fait que le taux de non-réponse, indice de faible intérêt politique ou de difficulté à se situer politiquement (21), est beaucoup plus élevé que chez les hommes chefs de ménage (parmi les employés, il est de 14 % chez les hommes chefs de ménage, et de 38 % chez les « épouses »). Au contraire, chez les femmes de cadres supérieurs-professions libérales, d'industriels-commerçants (22), de cadres moyens, ce taux de non-réponse

TABLEAU XI. — Femmes mariées non chefs de ménage, intentions de vote selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE	P.C.	GAUCHE NON COMMUNISTE	CENTRISTES	GAULLISTES	P.C. + GAUCHE NON COMMUNISTE	CENTRISTES + GAULLISTES	SANS RÉPONSE	
Agriculteurs	6	9	17	21	14	38	48	(90)
Industriels, commerçants	10	4	19	46	15	65	21	(48)
Professions libérales, cadres supérieurs	4	11	11	53	15	64	21	(53)
Cadres moyens	7	11	16	50	19	66	16	(70)
Employés	22	7	12	22	28	33	38	(60)
Ouvriers	19	14	9	24	33	33	34	(249)
Inactifs	12	10	10	26	22	36	42	(50)

est très faible. Dans les deux premières catégories et à l'inverse de la tendance générale, les femmes mariées sont mêmes plus « politisées » que les hommes chefs de ménage. Comme les épouses de cadres moyens, c'est au gaullisme qu'elles apportent un soutien franc et massif.

C'est chez les cadres moyens que la discordance entre le comportement des hommes chefs de ménage et des « épouses » est la plus marquée.

b) Dans quelle mesure ces données sont-elles modifiées lorsque l'épouse exerce elle-même une activité professionnelle ?

Une nette différence apparaît entre les épouses d'ouvriers et les épouses d'« autres actifs » (agriculteurs mis à part) (Tableau XII). Dans le premier cas, semble-t-il, l'activité professionnelle des épouses ne modifie guère leur comportement politique. Mais parmi les épouses d'« autres actifs », une opposition très nette se manifeste entre celles qui exercent personnellement un métier, et celles qui n'ont pas d'activité professionnelle propre : les premières accordent 22 % de leurs voix au P.C., 30 % à la « gauche », 49 % à la « droite », contre respectivement 8 %, 18 % et 65 % des secondes (seul le vote gaulliste dans les deux cas est identique).

(21) Rappelons que dans l'étude déjà citée (cf. : note (19) p. 495) nous avons pu établir que dans le type Y, caractérisé par une fréquence élevée de sans réponse, les personnes interrogées étaient très nombreuses à considérer que la politique était « trop compliquée » et accessible seulement à des spécialistes.

(22) Rappelons que dans notre échantillon, 85 % des « industriels et commerçants » (patrons de l'industrie et du commerce) sont artisans ou petits commerçants.

TABLEAU XII. — Femmes mariées non chefs de ménage.

PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE	CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE INTERROGÉE	INTENTIONS DE VOTE LÉGISLATIF							
		P.C.	Gauche non communiste	Centristes	Gaullistes	P.C. + gauche non communiste	Centristes + Gaullistes	Sans réponse	
Ouvriers	Ouvrières	21	14	0	36	36	36	29	(14)
	Autres actives	13	18	5	31	31	36	33	(39)
	Inactives	20	13	14	22	33	36	35	(196)
Agriculteurs	Agricultrices	5	10	17	12	15	29	57	(42)
	Inactives	7	7	20	30	13	50	37	(46)
Autres actifs	Ouvrières	0	12	0	12	12	12	75	(8)
	Autres actives	22	9	10	39	30	49	21	(82)
	Inactives	8	10	25	40	18	65	27	(204)

3. L'ascendance et le vote

a) Hommes chefs de ménage : le *Tableau XIII* montre les effets cumulés de la profession de la personne interrogée et de la profession de son père. Dans la colonne « profession de la personne interrogée » nous

TABLEAU XIII. — Hommes chefs de ménage.

PROFESSION PERSONNE INTERROGÉE	PROFESSION DU PÈRE	INTENTIONS DE VOTE LÉGISLATIF							
		P.C.	Gauche non communiste	Centristes	Gaullistes	P.C. + gauche non communiste	Centristes + Gaullistes	Sans réponse	
Ouvriers	Ouvriers	34	10	8	18	55	26	19	(157)
	Agriculteurs	29	20	7	13	49	20	31	(45)
	Autres	22	17	8	31	39	39	22	(64)
Autres (moins agriculteurs)	Ouvriers	21	18	16	26	39	42	19	(117)
	Agriculteurs	12	19	16	34	32	51	18	(73)
	Autres	11	21	14	29	32	43	24	(253)

n'avons pas reproduit les résultats relatifs aux agriculteurs, qui sont pour la plupart fils d'agriculteurs.

Dans tous les cas, l'ascendance ouvrière augmente la fréquence du vote en faveur du P.C. et en général de l'ensemble P.C. + gauche non communiste.

Cet effet de l'ascendance est tel que les ouvriers, fils d'« autres actifs », et les « autres actifs » fils d'ouvriers ont pratiquement le même comportement électoral. On notera que parmi les ouvriers, ce sont les fils d'« autres actifs » qui votent le moins « à gauche » et le plus « à droite », les fils d'agriculteurs occupant une position intermédiaire.

Si l'on analyse les « autres actifs » on vérifie que sauf chez les cadres supérieurs et professions libérales, l'ascendance ouvrière augmente la fréquence du vote communiste. Cela veut dire également que dans ce cas la mobilité sociale ascendante n'entraîne pas un « embourgeoisement » tel que ces fils d'ouvriers adoptent complètement les choix politiques de leur catégorie socio-professionnelle actuelle (23).

b) Femmes mariées non chefs de famille : le *Tableau XIV* montre les effets cumulés de la profession du chef de ménage et de la profession du père, ou si l'on préfère de l'alliance et de la filiation. Nous sommes entraînés faute d'effectifs suffisants à ne pas faire intervenir la profession éventuellement exercée par les « épouses ».

TABLEAU XIV. — Femmes non chefs de ménage, mariées.

PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE	PROFESSION DU PÈRE	INTENTIONS DE VOTE LÉGISLATIF							
		P.C.	Gauche non communiste	Centristes	Gaullistes	P.C. + gauche non communiste	Centristes + Gaullistes	Sans réponse	
Ouvriers	Ouvriers	23	15	8	25	38	33	30	(133)
	Agriculteurs	13	12	15	17	25	32	43	(60)
	Autres	16	13	7	30	29	37	34	(56)
Autres (moins agriculteurs)	Ouvriers	15	10	16	30	25	46	29	(80)
	Agriculteurs	8	13	8	40	21	48	32	(53)
	Autres	11	8	13	43	19	56	24	(166)

Compte tenu du décalage entre nos deux « groupes expérimentaux », du point de vue du comportement électoral, le *Tableau XIV* est formellement assez semblable au *Tableau XIII*. Dans tous les cas, les filles

(23) Cette importance de la profession du père se retrouve dans la plupart des pays de l'Europe du Nord. Cf. la présentation de divers résultats d'enquêtes in LIPSET (S.M.), BENDIX (R.), *Social Mobility in Industrial Society*, University of California Press, 1967, pp. 67 sq.

d'ouvriers votent plus « à gauche » et surtout plus communiste que les autres. L'effet de l'ascendance est tel que les femmes d'« autres actifs » filles d'ouvriers sont très proches des femmes d'ouvriers filles d'autres actifs.

4. Nombre d'attributs ouvriers et vote

Il est maintenant possible de faire une synthèse des résultats que nous avons obtenus concernant la classe ouvrière en construisant un « indice d'appartenance objective à la classe ouvrière ». Cet indice sera défini par le nombre d'« attributs ouvriers » affectés à chacun des individus de notre échantillon en fonction des divers indicateurs dont nous disposons : catégorie socio-professionnelle de la personne interrogée (24) et du père pour les hommes chefs de ménage, et en plus pour les femmes mariées non chefs de ménage la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage. Cet indice variera donc de 0 à 2 pour les hommes chefs de ménage et de 0 à 3 pour les femmes mariées non chefs de ménage (25). Nous considérons ainsi que plus la valeur de l'indice est élevée, plus l'appartenance objective à la classe ouvrière est forte. Nous faisons ensuite l'hypothèse que plus l'appartenance est forte plus la fréquence du vote à gauche et en particulier du vote communiste sera forte.

TABLEAU XV. — Hommes chefs de ménage.

NOMBRE D'ATTRIBUTS OUVRIERS	INTENTIONS DE VOTE LÉGISLATIF							
	P.C.	Gauche non communiste	Centristes	Gaullistes	P.C. + gauche non communiste	Centristes + Gaullistes	Sans réponse	
0	12	18	15	30	30	45	25	(481)
1	22	18	12	26	40	38	22	(287)
2	35	20	8	18	55	26	18	(157)

Chez les hommes chefs de ménage, les pourcentages de votes de gauche croissent régulièrement avec le nombre d'« attributs ouvriers » (Tableau XV). Le vote communiste passe de 12 % (0 attributs) à 35 % (2 attributs). Le vote de droite décroît régulièrement. Le vote gaulliste passe de 30 % (0 attributs) à 18 % (2 attributs).

Phénomène analogue chez les femmes mariées non chefs de ménage

(24) A laquelle est rajoutée pour les actuels inactifs la profession exercée par la personne interrogée quand elle était en activité.

(25) Nous considérons ici comme ayant le même poids la profession de la personne interrogée et celle du père de la personne interrogée bien que nous ayons pu constater que la profession de la personne interrogée joue un rôle plus déterminant sur le comportement électoral.

(Tableau XVI). La relation se vérifie, même si, compte tenu de la faiblesse de l'effectif, on fait abstraction de la dernière ligne du tableau (3 attributs).

On a beaucoup contesté la réalité de ces phénomènes, en particulier ceux liés à l'ascendance ouvrière. Nos résultats nous paraissent de nature à valider l'hypothèse d'une relation entre fréquence du vote de gauche, en particulier communiste, et degré de l'appartenance ou de la relation objective à la classe ouvrière (26).

TABLEAU XVI. — Femmes mariées non chefs de ménage.

NOMBRE D'ATTRIBUTS OUVRIERS	P.C.	GAUCHE NON COMMUNISTE	CENTRISTES	GAULLISTES	P.C. + GAUCHE NON COMMUNISTE	CENTRISTES + GAULLISTES	SANS RÉPONSE	
0	9	9	14	37	18	51	31	(300)
1	15	11	14	25	26	39	35	(190)
2	22	15	8	25	35	33	32	(143)
3	33	17	0	17	50	17	33	(6)

II. — CLASSE OBJECTIVE ET CLASSE SUBJECTIVE

A. — Données globales

1° Un indicateur de la classe sociale subjective

Jusqu'à présent, nous avons envisagé des indicateurs simples ou composés de la classe sociale objective. Nous voudrions maintenant examiner quelles relations peuvent exister entre la classe sociale objective et un indicateur de la classe sociale subjective.

Dans son ouvrage, *The Psychology of Social Classes* (27), Richard Centers utilise la question suivante : « Si on vous demandait d'utiliser l'un de ces quatre noms pour désigner votre classe sociale, à laquelle diriez-vous que vous appartenez : classe moyenne, classe inférieure, classe ouvrière, classe supérieure ? »

Il semble que cette formulation a comme inconvénient d'« obliger » pratiquement la personne interrogée à accepter le principe même d'un

(26) On pourrait également utiliser la procédure de segmentation employée par LIEPOLT sur des données comparables aux nôtres, déterminer quelle part d'explication d'une variable dépendante apporte une série de variables indépendantes. Cf. : LIEPOLT (Klaus) « Esquisse d'une typologie des électeurs allemands et autrichiens », *Revue française de Sociologie*, 9 (1), 1968, pp. 13-32.

(27) CENTERS (Richard), *The Psychology of Social Classes*, Princeton, Princeton University Press, 1949.

découpage de la société en classes, à se situer ensuite à l'intérieur d'une des classes proposées, c'est-à-dire en acceptant des appellations de classe qui peuvent avoir un sens pour le chercheur mais ne pas en avoir pour la personne interviewée. Les classes proposées ne se réfèrent pas à un système conceptuel unique : l'une (« classe ouvrière ») semble se référer à Marx qui la définit qualitativement par rapport aux autres classes en fonction de la place de l'individu dans le mode de production capitaliste; les autres sont plutôt définies de façon quantitative, par rapport à un « haut » et à un « bas » de l'échelle sociale, c'est-à-dire en termes de strates plutôt que de classes au sens strict.

Les auteurs de *The American Voter* remarquent également que le simple fait de choisir entre plusieurs noms de classes proposés par un enquêteur ne permet pas de conclure à l'existence, chez les personnes interrogées, d'une « conscience de classe » au sens marxiste du terme, ni d'un degré élevé d'« identification » à la classe comme groupe (distinct de la strate en tant qu'agrégat démographique), au sens où l'entendent les chercheurs de l'Université de Michigan. Seulement 2 % de l'échantillon de Centers, notent-ils, « répondaient qu'ils ne savaient pas à quelle classe ils appartenaient ou qu'ils ne croyaient pas aux classes sociales. Il ne s'ensuit pas nécessairement que 98 % des Américains ont une « conscience de classe », excepté dans un sens particulier du terme » (28). C'est en fonction de ces constatations que les auteurs de *The American Voter* ont été amenés à apporter certaines améliorations à la question de Centers.

« Une démonstration de la faiblesse de la question de Centers comme moyen de déterminer la conscience de classe ressort, écrivent-ils, de nos propres données. En posant en 1956 la question de Centers nous la faisons précéder de cette remarque : « On parle beaucoup en ce moment de différentes classes sociales. La plupart des gens disent qu'ils appartiennent à la classe moyenne ou à la classe ouvrière. Avez-vous déjà pensé à vous-même comme appartenant à l'une de ces classes ? » A ceux qui répondaient affirmativement on demandait alors « laquelle », tandis qu'à ceux qui répondaient négativement on demandait quelle classe ils choisiraient s'ils étaient contraints de faire un choix. A peu près 4 % de l'échantillon répondaient qu'ils pensaient habituellement à eux-mêmes comme appartenant à une autre classe telle que classe aisée (*upper*) ou basse (*lower*), ou qu'ils ne savaient pas à quelle classe ils pouvaient appartenir. Mais un sur trois des répondants indiquaient qu'ils n'avaient jamais pensé à eux-mêmes comme appartenant à l'une des classes mentionnées, mais acceptaient ensuite d'en choisir une » (29). Il reste néanmoins que les chercheurs de l'Université de Michigan proposent à la personne interrogée un choix entre des classes sociales déterminées identiques à celles que proposait Centers (30).

(28) CAMPBELL (Angus), CONVERSE (Philippe), MILLER (Warren E.), STOKES (Donald E.) *The American Voter*, Survey Research Center, University of Michigan, 1960, p. 342.

(29) CAMPBELL *et al.*, *op. cit.*, p. 343.

(30) Sur les indicateurs d'identification à une classe. Cf. également : ROBINSON (John P.), ATHANASIOU (Robert), HEAD (Kendra B.) *Measure of Occupational Attitudes*

L'indicateur que nous avons choisi nous semble répondre à certaines objections qui sont faites à la question de Centers. Il est constitué par l'ensemble des deux questions suivantes :

— « Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ? » : oui... non...

— « Si oui, laquelle ? » (question ouverte).

On peut cependant adresser un certain nombre de reproches à cet indicateur. En répondant à la première question la personne interrogée répond implicitement à deux questions : la société est-elle divisée en classes ? vous-même avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe ? Un second reproche concerne le fait que si on obtient une réponse sur le sentiment d'appartenance à une classe ou son absence on ne sait rien de ce que l'expression de « classe sociale » peut recouvrir ni de la signification accordée au fait de dire qu'on y appartient. Il semble en tout cas que là aussi l'indicateur ne correspond pas à la « conscience de classe » au sens marxiste (31), le concept d'« identification » ne semble pas non plus être exactement traduit. Nous préférons considérer, en restant proche de la question posée, qu'il s'agit simplement d'un indicateur du sentiment d'appartenance à une classe. En revanche il nous semble important de laisser la personne interrogée déterminer elle-même le terme définissant sa classe sociale, indépendamment des catégories qui pourraient paraître pertinentes pour le chercheur.

Examinons maintenant les résultats des deux questions choisies par nous comme indicateurs (*Tableau XVII*). Une nette majorité (61 %) déclare avoir le sentiment d'appartenir à une classe sociale, 30 % répondent négativement à la question et seulement 9 % n'y répondent pas. En regroupant ces deux dernières réponses nous définissons une catégorie que nous appellerons dans la suite de cet article « absence de sentiment d'appartenance à une classe sociale », elle représente 39 % de notre échantillon. Cette catégorie comprend ceux qui refusent le principe même d'une division de la société en classes et ceux qui ne parviennent pas à se situer par rapport au système de distinctions et d'oppositions qu'elle implique.

Les réponses à la deuxième question (« si oui, laquelle ? », question ouverte) ont été regroupées en catégories qui peuvent également soulever des objections. En particulier, nous avons regroupé les réponses : « classe ouvrière, prolétariat » d'une part, « les ouvriers » d'autre part ; nous plaçons ainsi dans une même catégorie des réponses où l'idée de classe sociale fait ou ne fait pas l'objet d'une référence explicite. Nous avons de plus distingué l'ensemble de cette catégorie de celle peu fréquente formée par « les travailleurs, la classe laborieuse, les salariés » :

and Occupational Characteristics, Ann Arbor, Survey Research Center, I.S.R., University of Michigan, 1969, pp. 371 et sq.

(31) « Marx n'a été particulièrement explicite dans le traitement du concept de conscience de classe. Il implique apparemment pour lui non seulement un sens de solidarité mais une série cohérente de croyances concernant le rôle historique de la classe et sa mission ultérieure (une 'idéologie') ». CAMPBELL *et al.*, *op. cit.*, p. 342. On pourrait ajouter que la conscience de classe implique également une conscience politique des mécanismes de la « lutte des classes ».

certaines résultats présentés plus loin, en particulier en ce qui concerne le vote, semblent justifier cette dernière discrimination.

Parmi les « classes » les plus fréquemment citées figurent celles correspondant aux catégories « la classe ouvrière » (24 % de l'échantillon) et « la classe moyenne » (13 %). Aucune autre catégorie ne dépasse la fréquence de 4 % des réponses. On retiendra l'importance de ce phénomène de dispersion, et les systèmes de classification très divers qu'impliquent les termes utilisés spontanément par les personnes interrogées (32).

TABLEAU XVII

Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale :

— oui	61	POURCENTAGES	
— non	30		
— sans réponse ..	9		
	(1780)		
Si oui : laquelle ?			
— « La classe ouvrière », « les ouvriers », « le prolétariat »		24	39
— « Les travailleurs », « la classe laborieuse », « les salariés »		3	5
— « Les pauvres », « les petits », « la classe la plus basse », « ceux qu'on veut supprimer », « les non-privilegiés », « ceux qui sont perdus »		3	4
— « La bourgeoisie »		4	7
— « La classe moyenne », « les Français moyens »		13	21
— « Les cadres »		1	2
— « Les artisans », « les commerçants »		1	1
— « Les paysans », « les cultivateurs »		3	5
— « Les fonctionnaires »		1	2
— « Les retraités », « les rentiers »		1	2
— Divers (dont « les vieux »)		4	7
— Sans précision		3	5
		1780	1079

(32) La question de Centers a été posée en France en 1948, à l'occasion d'une étude interculturelle. Cf. : BUCHANAN (William), CANTRIL (Hadley), *How Nations See Each Other*, University of Illinois Press, Urbana, 1953, p. 13. Bien que près de vingt ans séparent les deux enquêtes il est intéressant de comparer les résultats. Notons toutefois de légères différences entre la formulation de la question par Centers en 1945 et celle de 1948 (en particulier, les classes proposées au choix sont réduites à 3 : « moyenne », « ouvrière », « aisée »).

Moyenne	44 %
Ouvrière	46 %
Aisée	6 %
Ne sait pas	4 %

Il y a loin des 4 % de « ne sait pas » et des 46 % de réponses « classe ouvrière » de cette enquête aux 39 % qui, dans notre échantillon, n'ont pas le sentiment d'appartenir à une classe sociale ou ne répondent pas, et aux 24 % qui répondent « classe ouvrière ». Il nous semble toutefois que notre indicateur a plus de chances d'être proche de la « conscience de classe » même s'il ne la recouvre qu'en partie. Dans une autre étude réalisée en France, Natalie Rogoff a utilisé un indicateur

Dans la première partie de cette étude nous avons surtout analysé les relations entre classe objective ouvrière et vote de gauche (en particulier communiste); de même dans cette seconde partie nous insisterons sur les relations entre classe subjective ouvrière, classe objective ouvrière et vote de gauche. C'est pourquoi nous avons effectué un regroupement des réponses à l'ensemble des deux questions retenues pour constituer un indicateur à trois positions de la classe subjective. Nous utiliserons à la fois cet indicateur et les réponses détaillées aux questions :

1 ^o Pas de sentiment d'appartenir à une classe sociale (ou sans réponse)	39 %
2 ^o Sentiment d'appartenir à la classe ouvrière.....	24 %
3 ^o Sentiment d'appartenir à une classe autre que la classe ouvrière (on ne sait pas à quelle classe).....	37 %
	(1780)

2^o Classe objective et classe subjective : données globales

Nous examinerons d'abord, sur l'ensemble de notre échantillon, les relations entre le sentiment d'appartenance à une classe et la profession du chef de ménage (*Tableau XVIII*).

Dans toutes les catégories une forte proportion de personnes interrogées disent qu'elles n'ont pas le sentiment d'appartenir à une classe sociale; cette proportion va de 33 % (cadres moyens) à 47 % (agriculteurs).

Ceci noté, il existe un parallélisme entre la classe objective et celle à laquelle on a le sentiment d'appartenir : 44 % des personnes de condition ouvrière disent appartenir à la « classe ouvrière », 23 % des cadres moyens et 22 % des industriels et commerçants à la « classe moyenne », 20 % des agriculteurs se disent « paysans ».

Mais la corrélation est loin d'être parfaite : 17 % des cadres moyens, 11 % des industriels et commerçants, 11 % des agriculteurs déclarent appartenir à la « classe ouvrière ». C'est aussi le cas de 28 % des employés.

plus proche de celui que nous avons employé. En effet elle a posé la question « Selon vous, à quelle classe sociale diriez-vous que vous appartenez » à la fois comme question ouverte et comme question à choix forcés (comparables à ceux utilisés dans la question de Centers). Les résultats obtenus en question ouverte semblent relativement proches de ceux que nous avons obtenus seize ans plus tard.

Bourgeoise	7,9 %
Moyenne	22,5 %
Ouvrière	27,1 %
Paysans	13,7 %
Pauvres	7,5 %
Autres	2,3 %
Sans réponse	19,0 %
	(2230)

Compte tenu du fait que nous ne connaissons pas avec précision les relations qui existent entre notre système de codification et celui utilisé par Natalie Rogoff on peut noter que la proportion de ceux qui se disent paysans est beaucoup plus faible dans notre échantillon. Cf. Rogoff (Natalie) « Social Stratification in France and in the United States » *American Journal of Sociology*, 58, janvier 1953, 347-357.

On peut également étudier la relation classe objective-classe subjective à partir de l'indicateur que représente la profession de la personne interrogée. On constate notamment que les fréquences du sentiment d'appartenance à la classe ouvrière sont égales ou supérieures à celles figurant dans le *Tableau XVIII* (en particulier 50 % (293) pour les ou-

TABLEAU XVIII

	PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE						
	Agriculteurs	Industriels commerçants	Professions libérales Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Inactifs
Sentiment d'appartenance :							
Classe ouvrière	11	11	4	17	28	44	17
Travailleurs	4	4		5	3	2	3
Pauvres	4	2		2	2	2	4
Bourgeoisie		8	17	8	1		6
Classe moyenne	8	17	22	23	16	8	13
Cadres		2	8	3			1
Artisans, commerçants		7					
Paysans	20	1					1
Fonctionnaires			1	2	4		4
Retraités							7
Divers	1	7	10	7	4	3	4
Sans précision	5	3	4	2	4	3	2
Pas de sentiment d'appartenance.	47	39	35	33	40	37	42
	(251)	(158)	(114)	(166)	(140)	(487)	(400)

vriers). Il semble que cela soit dû au fait que, quand la catégorie considérée est celle du chef de ménage, sont alors mêlés des actifs ayant une expérience directe de l'exercice d'une profession et des inactifs (en particulier des femmes mariées).

Si on considère uniquement deux groupes de réponses, l'une formée de « la classe ouvrière », « les travailleurs », « les pauvres », l'autre de « la classe moyenne » et de « la bourgeoisie », on constate que l'on peut ranger dans un ordre significatif les différentes catégories socio-professionnelles (à l'exception des agriculteurs) suivant un « haut » et un « bas » de la société (*Tableau XIX*).

D'une autre façon on pourrait dire que « les cadres supérieurs et professions libérales » et « les ouvriers » constituent les deux pôles d'un continuum. A l'intérieur de chacune des catégories socio-professionnelles rangées sur ce continuum, la proportion de chacune des catégories de réponses varie en fonction de la proximité des deux pôles : 4 % des cadres supérieurs et professions libérales se situent dans le groupe A et 36 % dans le groupe B; 56 % des ouvriers se situent dans le groupe A et 6 % dans le groupe B; les cadres moyens qui occupent une position intermé-

diaire se trouvent pour 24 % dans le groupe A et pour 26 % dans le groupe B (33).

Ces résultats sont dans l'ensemble très compatibles avec les données qui permettent d'évaluer une « proximité » ou une « distance » objective entre les classes et catégories sociales : fréquence des échanges d'individus entre elles, d'une génération à l'autre ou dans une même génération à l'occasion des alliances conjugales, niveaux et types de consommation, etc. (34). Aussi ne parlerons-nous pas, en ce qui nous concerne, de

TABLEAU XIX. — « Classe subjective » : regroupement.

PROFESSION DE LA PERSONNE INTERROGÉE	A : CLASSE OUVRIÈRE + TRAVAILLEURS + PAUVRES	B : BOURGEOISIE + CLASSE MOYENNE	
Cadres supérieurs. Profes- sions libérales	4	36	(56)
Industriels. Commerçants ..	20	25	(119)
Cadres moyens	24	26	(120)
Employés	32	21	(131)
Ouvriers	56	6	(234)

« personnes mal identifiées ». La « prolétarianisation subjective » d'une fraction des catégories non ouvrières, comme aussi le fait que plus d'une personne de condition ouvrière sur deux ne se situe pas explicitement dans la classe ouvrière, sont des données à prendre en compte. Elles doivent s'interpréter à partir des multiples dimensions de l'expérience vécue, au travail et hors travail, et de la concurrence des messages idéologiques auxquels les individus sont inégalement exposés, et sélectivement réceptifs, en fonction de leur situation et de leur biographie.

B. — Effets de la position propre, de l'alliance et de la filiation sur les intentions de vote

Comme dans la première partie de cette étude, et pour les mêmes raisons, il nous semble nécessaire d'analyser séparément les relations existantes sur des populations purifiées (hommes chefs de ménage d'une part, femmes non chefs de ménage mariées de l'autre).

(33) Quant aux agriculteurs ils sont très partagés, 20 % se situent dans le groupe A, 8 % dans le groupe B, 22 % répondent « les paysans », 45 % n'ont pas le sentiment d'appartenir à une classe sociale.

On peut se demander si la majorité d'entre eux ne se réfère pas subjectivement à un modèle de société traditionnelle où s'intègre difficilement ce que l'on entend par classe sociale.

(34) Cf. notamment : PRADERIE (M.) : « Une enquête sur la formation et la qualification des Français », *Etudes et Conjoncture* (2) février 1967; GIRARD (A.) : *Le choix du conjoint*, Paris, Presses Universitaires de France, 1964; DARRAS, *Le partage des bénéfiques*, Paris, Editions de Minuit, 1966.

1^o Position propre et classe sociale subjective

Parmi les hommes chefs de ménage actifs (*Tableau XX*) le sentiment d'appartenir à une classe sociale est surtout répandu parmi les ouvriers (71 %), mais aussi parmi les cadres moyens (72 %), les employés (68 %), les patrons de l'industrie et du commerce (68 %). On voit qu'il n'est pas caractéristique des seules catégories salariées.

TABLEAU XX. — Hommes chefs de ménage actifs (professions de la personne interrogée)

	PROFESSION DE LA PERSONNE INTERROGÉE					
	Agriculteurs	Industriels Commerçants	Professions libérales Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers
Sentiment d'appartenance :						
Classe ouvrière	12	18	2	19	33	52
Travailleurs	6	4		6	3	2
Pauvres	5	1		3	2	3
Bourgeoisie		6	10	9	2	
Classe moyenne	9	22	24	23	15	6
Cadres		1	10	5		
Artisans, commerçants		6				
Paysans	18	1				
Fonctionnaires			1	1	6	
Divers	1	8	10	6	3	4
Sans précision	5	1	2		3	2
Pas de sentiment d'appartenance	44	32	41	28	33	29
	(137)	(85)	(41)	(79)	(66)	(205)

Les tendances signalées plus haut se retrouvent mais plus accentuées : 52 % des ouvriers actifs ont le sentiment d'appartenir à la classe ouvrière, c'est aussi le cas de 33 % des employés, de 19 % des cadres moyens, de 18 % des patrons de l'industrie et du commerce (35). 24 % des professions libérales et cadres supérieurs, 23 % des cadres moyens, 22 % des industriels et commerçants, 15 % des employés disent appartenir à la « classe moyenne ».

Si on compare ces réponses à celles données par les hommes chefs de ménage inactifs (chômeurs ou retraités) on constate que le passage à la non activité ne modifie pas les principales tendances des réponses analysées parmi les actifs. Il y a toutefois diminution du sentiment d'appartenance à la classe ouvrière chez les anciens ouvriers (— 6 %), employés (— 6 %) et surtout cadres moyens (— 12 %).

(35) Rappelons que la presque totalité de cette catégorie est constituée d'artisans et de petits commerçants.

Comparées aux hommes chefs de ménage, les femmes mariées non chefs de ménage ont moins fréquemment le sentiment d'appartenir à une classe sociale : 58 % (hommes chefs de ménage actifs : 66 %, inactifs : 64 %) (*Tableau XXI*). Ouvrières et autres actives ont aussi souvent le sentiment d'appartenir à la classe ouvrière que leurs homologues masculins.

TABLEAU XXI. — Femmes mariées non chefs de ménage.

PROFESSION DE LA PERSONNE INTERROGÉE	SENTIMENT D'APPARTENANCE		PAS DE SENTIMENT D'APPARTENANCE	
	Classe ouvrière	Autre classe		
	Ouvrières	50	13	37
Agricultrices	5	50	45	(42)
Autres actives	20	38	42	(110)
Inactives	24	34	41	(470)
Ensemble	23	36	42	(638)

2° L'alliance et la classe subjective

Comme dans la première partie, notre examen portera sur le groupe des femmes mariées non chefs de ménage (« épouses »). Nous étudierons les variations de leur sentiment d'appartenance de classe en fonction de nos deux indicateurs de la classe objective : profession du chef de ménage (ici le mari) et profession de la personne interrogée.

a) Le *Tableau XXII* permet d'analyser la « classe subjective » des femmes mariées non chefs de ménage en fonction de la profession de leur mari.

On note une indiscutable correspondance entre la classe objective des chefs de ménage et la classe subjective des femmes mariées non chefs de ménage. Les femmes d'ouvriers sont celles qui estiment le plus souvent qu'elles appartiennent à la classe ouvrière (38 %), suivies par les femmes d'employés (25 %). Les femmes de cadres moyens et de cadres supérieurs et professions libérales sont celles qui disent le plus fréquemment qu'elles appartiennent à la classe moyenne (27 % et 25 %), et à la bourgeoisie (10 et 15 %).

Toutefois, on est frappé par les écarts entre hommes chefs de ménage et femmes mariées non chefs de ménage (« épouses ») à propos du sentiment d'appartenance de classe. Quelle que soit la catégorie socio-professionnelle du mari (sauf chez les femmes de cadres supérieurs-professions libérales), les « épouses » expriment moins souvent que les hommes chefs de ménage de la catégorie correspondante qu'elles ont le sentiment d'appartenir à une classe sociale. Cet écart est particulièrement fort dans la catégorie des ouvriers (29 % des ouvriers chefs de ménage contre 43 % des femmes d'ouvriers n'ont pas le sentiment d'appartenir à une classe sociale), mais également dans celles des employés, des industriels et com-

merçants. De même, les femmes mariées non chefs de ménage déclarent moins souvent que les hommes chefs de ménage de catégorie correspondante, qu'elles appartiennent à la classe ouvrière; sauf dans un cas (celui des femmes d'industriels et commerçants) elles disent plus souvent qu'elles

TABLEAU XXII. — Femmes mariées non-chefs de ménage.

PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE	Agriculteurs	Industriels Commerçants	Professions libérales Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Inactifs
Sentiment d'appartenance :							
Classe ouvrière	9	4	2	16	25	38	14
Travailleurs	2	4		3	3	1	
Pauvres	2	4			3	1	6
Bourgeoisie		6	15	10		1	10
Classe moyenne	10	15	25	27	17	9	12
Cadres		2	8	1			
Artisans, commerçants	1	10					
Paysans	23						4
Fonctionnaires			2		2		2
Retraités							14
Divers		2	11	7	3	1	2
Sans précision	5	8	6	1	2	3	2
Pas de sentiment d'appartenance	47	44	32	34	45	43	34
	(91)	(48)	(55)	(70)	(60)	(247)	(50)

appartiennent à l'ensemble « bourgeoisie » + « classe moyenne ». Cette moindre « prolétarianisation subjective » des « épouses » mérite aussi d'attirer l'attention (36).

On peut se demander dans quelle mesure ces phénomènes sont en relation avec le niveau d'intérêt politique. En fait la relation n'apparaît clairement que pour les femmes d'ouvriers comme le montre le *Tableau XXIII* (37). On voit que chez les femmes d'ouvriers, une plus grande « politisation » s'accompagne d'une affirmation plus fréquente de l'appartenance à la classe ouvrière.

(36) Ce phénomène apparaît nettement si l'on compare les *Tableaux XX et XXII* en regroupant les réponses comme indiqué p. 511. Chez les hommes chefs de ménage cadres moyens, 28 % disent qu'ils appartiennent à l'ensemble classe ouvrière + travailleurs + pauvres; chez les femmes de cadres moyens, 19 % seulement répondent de cette façon. Les pourcentages correspondants sont: chez les chefs de ménage employés: 38%; chez les femmes d'employés: 31%; chez les chefs de ménage ouvriers: 57%; chez les femmes d'ouvriers: 40%.

(37) Dans une autre étude on avait construit une échelle d'intérêt politique où figuraient outre la question ici utilisée, des questions concernant le fait de s'intéresser à la politique, de lire dans les journaux les nouvelles concernant la politique et d'avoir suivi la campagne électorale à la radio et à la télévision. Cf.: MICHELAT (Guy) « Attitudes et comportements politiques à l'automne 1962 », p. 265, in GOGUEL (François). *Le référendum d'octobre et les élections de novembre 1962*, Paris, Armand Colin, 1965 (*Cahiers de la Fondation nationale des Sciences politiques*, 142).

TABLEAU XXIII. — Femmes mariées non-chefs de ménage, chef de ménage ouvrier.

Certains disent en parlant de la politique que ce sont des choses trop compliquées et qu'il faut être un spécialiste pour les comprendre.	SENTIMENT D'APPARTENANCE		PAS DE SENTIMENT D'APPARTENANCE	
	Classe ouvrière	Bourgeois. + classe moyenne		
Tout à fait d'accord + plutôt d'accord.	36	11	45	(190)
Plutôt pas d'accord + pas du tout d'accord	50	9	34	(56)

b) Faisons maintenant intervenir à la fois la profession du chef de ménage et la profession de la personne interrogée (Tableau XXIV).

La faiblesse de certains effectifs impose la plus grande prudence dans l'interprétation. Toutefois, la structure générale du tableau semble indiquer que la profession du mari et celle qu'exerce personnellement l'épouse

TABLEAU XXIV. — Femmes mariées non-chefs de ménage.

PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE	PROFESSION DE LA PERSONNE INTERROGÉE	SENTIMENT D'APPARTENANCE		PAS DE SENTIMENT D'APPARTENANCE	
		Classe ouvrière	Autre classe		
Ouvrier	Ouvrière	57	7	36	(14)
	Autre activité ...	33	23	44	(39)
	Inactive	38	18	44	(196)
Agriculteur	Agricultrice	5	50	45	(42)
	Inactive	11	37	52	(46)
Autre	Ouvrière	38	12	50	(8)
	Autre activité ...	12	48	40	(82)
	Inactive	14	48	38	(204)

sont deux facteurs qui pèsent de façon sensiblement égale sur le sentiment qu'a cette dernière d'appartenir à une classe sociale : ouvrières femmes de non ouvriers et non ouvrières femmes d'ouvriers répondent de façon très analogue; parmi les ouvrières femmes d'ouvriers, le sentiment d'appartenir à la classe ouvrière est particulièrement fréquent : 57 % (38).

(38) On peut également noter, malgré la faiblesse des effectifs, que :

a) Le sentiment d'appartenir à « la bourgeoisie » ou « classe moyenne » est plus fréquent chez les épouses de cadres moyens inactives : 42 % (45), que chez les actives : 28 % (25).

b) Le sentiment d'appartenir à l'ensemble formé par « classe ouvrière » + « travailleurs » + « pauvres » est plus répandu parmi les épouses d'employés actives : 50 % (38) que parmi les inactives 36 % (22).

3^o L'ascendance et la classe subjective

a) *Hommes chefs de ménage.* — Le Tableau XXV montre les effets cumulés de la profession de la personne interrogée et de la profession du père. Comme dans la première partie et pour les mêmes raisons, nous n'avons pas reproduit les résultats relatifs aux agriculteurs dans la colonne « profession de la personne interrogée ».

TABLEAU XXV

PROFESSION DE LA PERSONNE INTERROGÉE	PROFESSION DU PÈRE	SENTIMENT D'APPARTENANCE		PAS DE SENTIMENT D'APPARTENANCE	
		Classe ouvrière	Autre classe		
Ouvriers	Ouvrier	53	19	28	(158)
	Agriculteur	47	24	29	(45)
	Autres	47	23	30	(64)
Autres (moins agriculteurs)	Ouvrier	28	39	32	(117)
	Agriculteur	16	48	36	(73)
	Autres	13	53	34	(253)

Dans tous les cas, l'ascendance ouvrière renforce sensiblement la fréquence du sentiment d'appartenir à la classe ouvrière. Chez les ouvriers, le pourcentage de réponses « classe ouvrière » passe de 47 % chez ceux qui ne sont pas fils d'ouvrier, à 53 % chez ceux qui sont fils d'ouvrier. Chez les « autres actifs » (agriculteurs exceptés), l'écart est beaucoup plus considérable : 13 % des fils d'« autres actifs », mais 28 % des fils d'ouvriers disent appartenir à la classe ouvrière. Nous avons constaté que cette relation se vérifiait dans toutes les catégories, à l'exception des cadres supérieurs-professions libérales. Ainsi, chez les employés, cadres moyens, industriels-commerçants, l'enfance en milieu ouvrier laisse, quant au sentiment d'appartenance de classe, des traces non négligeables. Notons toutefois que le poids respectif de la profession propre et de la profession du père n'est pas le même quand il s'agit du vote ou du sentiment d'appartenance de classe. Nous avons remarqué (p. 503) que les ouvriers fils d'« autres actifs » et les « autres actifs » fils d'ouvriers votent pratiquement de la même manière; en d'autres termes, en cas de discordance entre classe d'appartenance et classe d'origine, les deux facteurs ont des incidences presque équivalentes sur le comportement électoral. Quand il s'agit du sentiment d'appartenir à une classe sociale, c'est au contraire la classe d'appartenance qui prévaut : 47 % des ouvriers fils « d'autres actifs » disent appartenir à la classe ouvrière, contre 28 % des « autres actifs » fils d'ouvriers. Autrement dit, on a affaire à des dimensions subjectives différentes, et les réponses relatives à la classe subjective ne sont

pas aussi idéologiques ou sociologiquement irréalistes qu'on pourrait le penser.

b) *Femmes mariées non chefs de ménage.* — Le Tableau XXVI montre les effets cumulés de la profession du chef de ménage (mari) et de la profession du père sur le sentiment d'appartenance de classe des « épouses » (en d'autres termes, les effets cumulés de l'alliance et de la filiation). Comme dans la première partie, nous ne faisons pas intervenir, faute d'effectifs suffisants, la profession éventuellement exercée par les « épouses ».

TABLEAU XXVI. — *Femmes mariées non-chefs de ménage.*

PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE	PROFESSION DU PÈRE	SENTIMENT D'APPARTENANCE		PAS DE SENTIMENT D'APPARTENANCE	
		Classe ouvrière	Autre classe		
Ouvriers	Ouvrier	47	11	41	(133)
	Agriculteur	25	23	52	(60)
	Autres	32	29	39	(56)
Autres (moins agriculteurs)	Ouvrier	30	31	39	(80)
	Agriculteur	6	45	49	(53)
	Autres	8	56	35	(165)

Chez les femmes mariées non chefs de ménage, l'effet de l'ascendance est encore plus marqué que chez les hommes chefs de ménage. Quand le mari est ouvrier, le fait que le père de l'« épouse » soit ouvrier fait passer le pourcentage de réponses « classe ouvrière » de 25 % (filles d'agriculteurs), à 47 %. Quand le mari est « autre actif », ce pourcentage passe de 6 % à 30 %. L'effet de l'ascendance est tel, que les femmes d'ouvriers filles d'« autres actifs » répondent de la même manière que les femmes d'« autres actifs » filles d'ouvriers.

Invitées à se caractériser en termes d'appartenance de classe, les femmes mariées se déterminent donc plus souvent que les hommes chefs de ménage en fonction de la profession de leur père. Cette dissymétrie s'explique sans doute partiellement par le fait que les « épouses » sont classées en fonction de la profession de leur mari, et les hommes en fonction de leur profession propre : nos résultats confirment donc que l'activité professionnelle modifie davantage le sentiment d'appartenance de classe constitué au cours de l'enfance et de l'adolescence, que ne le fait le mariage. Mais il se peut aussi qu'à ce phénomène s'en ajoute un autre, d'ordre culturel : un rapport différent, selon les sexes, à la famille d'origine.

4^o Nombre d'« attributs ouvriers » et classe sociale subjective

Comme les tableaux correspondants de la première partie, les *Tableaux XXVII* et *XXVIII* synthétisent les résultats qui viennent d'être exposés.

L'augmentation du nombre d'« attributs ouvriers », c'est-à-dire ce qui, conformément à notre définition, peut-être considéré comme l'indice d'un degré plus élevé d'appartenance à la classe ouvrière, provoque une augmentation de la fréquence du sentiment subjectif d'appartenir à la classe ouvrière. Ceci est vrai chez les hommes chefs de ménage : de 13 %

TABLEAU XXVII. — *Hommes chefs de ménage.*

	SENTIMENT D'APPARTENANCE		PAS DE SENTIMENT D'APPARTENANCE		
	Classe ouvrière	Autre réponse que classe ouvrière			
Nombre d'attributs ouvriers	0	13	49	38	(480)
	1	37	32	31	(237)
	2	53	19	28	(158)
Ensemble	27	39	34		(875)

TABLEAU XXVIII. — *Femmes mariées non-chefs de ménage.*

	SENTIMENT D'APPARTENANCE		PAS DE SENTIMENT D'APPARTENANCE		
	Classe ouvrière	Autre réponse que classe ouvrière			
Nombre d'attributs ouvriers	0	8	51	41	(300)
	1	27	30	43	(190)
	2 et 3*	47	12	41	(146)
Ensemble	23	36	42		(636)

* Nous avons regroupé les catégories 2 et 3, l'effectif de cette dernière catégorie étant trop faible.

(aucun attribut ouvrier) à 53 % (deux attributs); ceci est vrai également chez les femmes mariées non chefs de ménage : de 8 % (aucun attribut ouvrier) à 47 % (deux attributs), soit, dans les deux groupes, un même écart en pourcentages d'environ 40 points. Dans les deux groupes, la progression de la fréquence des réponses « classe ouvrière » est presque rigoureusement linéaire quand on passe de 0 à 1 puis à 2 « attributs

ouvriers ». La fréquence des réponses indiquant une classe autre que la classe ouvrière décroît de façon tout aussi linéaire.

En termes de variations concomitantes, il y a donc bien une correspondance étroite entre les indicateurs de la classe objective et les indicateurs de la classe subjective.

III. — CLASSE SUBJECTIVE ET COMPORTEMENT ÉLECTORAL

Nous avons, dans les parties qui précèdent, constaté l'existence de deux relations : entre classe objective et comportement électoral d'une part, entre classe objective et classe subjective d'autre part. Dans les deux cas, nous avons pu mettre en évidence un renforcement de la relation considérée quand augmente le nombre d'indices d'appartenance à la classe sociale objective.

Interrogeons-nous, dans un troisième temps, sur la relation entre classe subjective et comportement électoral, globalement d'abord, dans chacun de nos « groupes expérimentaux » ensuite.

1^o Ensemble de l'échantillon

Comme le montre le *Tableau XXIX*, il existe une relation relativement nette entre classe subjective et comportement électoral. Ainsi, parmi

TABLEAU XXIX

	INTENTIONS DE VOTE LÉGISLATIF							
	P.C.	Gauche non communiste	Centristes	Gaullistes	P.C. + gauche non communiste	Centristes + Gaullistes	Sans réponse	
Sentiment d'appartenance :								
Classe ouvrière	33	18	7	22	51	29	20	(417)
Travailleurs	16	33	14	12	49	26	25	(51)
Pauvres	15	28	15	19	43	34	23	(47)
Bourgeoisie	7	18	21	42	25	62	13	(72)
Classe moyenne	7	17	16	33	24	49	27	(229)
Cadres	9	10	18	50	9	68	23	(22)
Artisans, commerçants..	13	13	6	25	25	31	44	(16)
Paysans	5	10	21	28	15	49	36	(58)
Fonctionnaires	18	18	18	29	35	47	18	(17)
Retraités	8	12	4	31	19	35	46	(26)
Divers	19	8	15	29	28	44	28	(72)
Ensemble « sentiment d'appartenance »	19	17	12	28	36	40	24	(1.079)
Pas de sentiment d'appartenance	10	13	14	29	23	43	34	(701)

ceux qui disent « classe ouvrière », 51 % votent « à gauche », 29 % gaulliste ou centriste; parmi ceux qui disent « bourgeois », les pourcentages sont inversés (25 % « à gauche », 62 % gaulliste ou centriste). C'est parmi ceux qui disent appartenir à la classe ouvrière que le vote communiste est le plus fréquent (33 %).

Toutefois, à nouveau, la relation est loin d'être mécanique. Ainsi, parmi ceux qui se disent de la classe ouvrière, 22 % votent gaulliste (et 18 % F.G.D.S.).

D'autre part, il est des discordances significatives. Ainsi, ceux qui donnent comme réponse « les travailleurs » ou « les pauvres » sont plus souvent des électeurs F.G.D.S. (respectivement 33 % et 28 %) que communistes (16 % et 15 %).

Enfin, parmi ceux qui disent ne pas avoir le sentiment d'appartenir à une classe sociale, le vote à gauche est moins fréquent que dans la moyenne de l'échantillon et plus fréquent le fait de s'abstenir de répondre à la question relative aux intentions de vote.

2° Populations purifiées

Quand on examine des populations purifiées (*Tableaux XXX, XXXI, XXXII*) on retrouve la même relation entre classe subjective et comportement électoral. Par exemple chez les hommes chefs de ménage actifs, 36 % de ceux qui disent appartenir à la classe ouvrière déclarent voter communiste contre 13 % de ceux qui disent ne pas avoir le sentiment

TABLEAU XXX. — Hommes chefs de ménage actifs

	INTENTIONS DE VOTE							
	P.C.	Gauche non communiste	Centristes	Gaullistes	P.C. + gauche non communiste	Centristes + gaullistes	Sans réponse	
Sentiment d'appartenance :								
Classe ouvrière	36	20	7	23	55	30	15	(183)
Autre classe	15	17	18	25	32	43	25	(240)
Pas de sentiment d'appartenance								
	13	17	17	25	30	42	28	(215)

d'appartenir à une classe sociale (écart : 23 %). Les pourcentages correspondants sont respectivement de 39 % et 7 % chez les hommes chefs de ménage anciens actifs (écart : 31 %), de 30 % et 9 % chez les femmes mariées non chefs de ménage (écart : 21 %). En d'autres termes, compte tenu de l'inégale propension à voter communiste dans les trois populations, les variations qui apparaissent quand on fait intervenir la classe subjective

sont approximativement du même ordre. Toutefois on retiendra le cas des hommes chefs de ménage anciens actifs, parmi eux ceux qui ont le sentiment d'appartenir à la classe ouvrière continuent à voter pour le P.C. même s'ils ne sont plus en activité, mais quand il n'y a pas ce sentiment

TABLEAU XXXI. — Hommes chefs de ménage inactifs.

	INTENTIONS DE VOTE							
	P.C.	Gauche non communiste	Centristes	Gaullistes	P.C. + gauche non communiste	Centristes + Gaullistes	Sans réponse	
Sentiment d'appartenance :								
Classe ouvrière	39	18	4	24	57	27	16	(51)
Autre classe	8	27	11	34	35	45	21	(101)
Pas de sentiment d'appartenance								
	7	13	12	38	20	49	31	(85)

TABLEAU XXXII. — Femmes mariées non-chefs de ménage.

	INTENTIONS DE VOTE							
	P.C.	Gauche non communiste	Centristes	Gaullistes	P.C. + gauche non communiste	Centristes + Gaullistes	Sans réponse	
Sentiment d'appartenance :								
Classe ouvrière	30	14	9	21	44	30	26	(145)
Autre classe	7	11	15	38	18	53	29	(227)
Pas de sentiment d'appartenance								
	9	10	12	30	19	42	39	(226)

d'appartenance le passage à l'inactivité provoque une diminution du vote pour l'extrême-gauche représentée par le Parti Communiste et augmente la proportion de vote pour une gauche plus modérée représentée par les partis de la F.G.D.S. Notons également que, dans le même temps le vote pour les candidats centristes diminue au profit du vote gaulliste.

IV. — CLASSE SOCIALE OBJECTIVE, CLASSE SOCIALE SUBJECTIVE,
COMPOTEMENT ÉLECTORAL

Nous avons mis en évidence trois séries de relations : entre classe objective et comportement électoral, entre classe objective et classe subjective, entre classe subjective et comportement électoral.

Examinons maintenant les effets cumulés de nos indicateurs d'appartenance de classe (objective et subjective) sur le comportement électoral.

1^o Hommes chefs de ménage

Chez les hommes chefs de ménage (*Tableau XXXIII*) (actifs et ex-actifs sont regroupés), on constate qu'appartenance objective et appartenance subjective à une classe sociale sont deux facteurs distincts dont les effets se cumulent. Examinons par exemple la colonne : vote communiste. Dans

TABLEAU XXXIII. — Hommes chefs de ménage.

NOMBRE D'ATTRIBUTS OUVRIERS	SENTIMENT D'APPARTENANCE	INTENTIONS DE VOTE							
		P.C.	Gauche non communiste	Centristes	Gaullistes	P.C. + gauche non communiste	Centristes + Gaullistes	Sans réponse	
2 attributs	Classe ouvrière	43	17	6	20	60	26	13	(83)
	Autre classe	30	27	3	17	57	20	23	(30)
	Pas de sentiment d'appartenance	22	22	13	16	44	29	24	(45)
1 attribut	Classe ouvrière	33	25	3	22	59	25	16	(87)
	Autre classe	20	13	14	29	33	43	24	(76)
	Pas de sentiment d'appartenance	12	14	20	28	26	49	26	(74)
0 attribut	Classe ouvrière	31	14	9	30	45	39	16	(64)
	Autre classe	9	21	18	28	30	46	24	(235)
	Pas de sentiment d'appartenance	9	15	14	31	24	46	30	(181)

chacun des trois groupes définis en fonction d'un nombre d'« attributs ouvriers », les pourcentages augmentent en fonction de la classe sociale subjective, dans l'ordre : « pas de sentiment de classe », « autre classe », « classe ouvrière ». De même, pour chaque classe subjective, le pour-

centage augmente en fonction du nombre d'« attributs ouvriers ». Par exemple, parmi les personnes qui déclarent n'avoir pas de sentiment de classe, le pourcentage de votes communistes passe de 9 % (0 attribut) à 12 % (1 attribut) et 22 % (2 attributs). Le *Tableau XXXIV* met en évi-

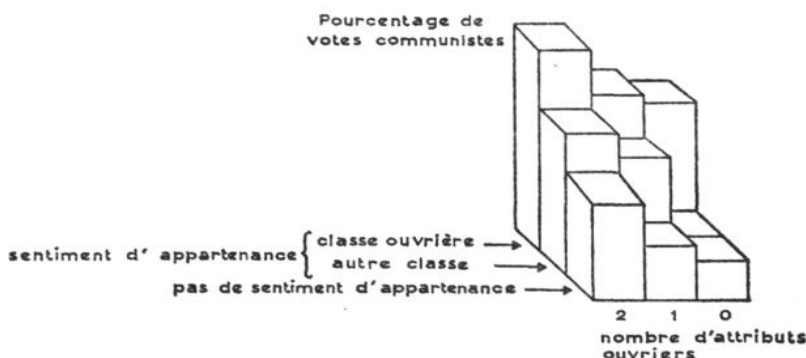
TABLEAU XXXIV. — Hommes chefs de ménage : vote communiste

NOMBRE D'ATTRIBUTS OUVRIERS	CLASSE SUBJECTIVE			
	Pas de sentiment de classe	Autres classes	Classe ouvrière	
0 attribut	9 (181)	9 (235)	31 (64)	12 (480)
1 attribut	12 (74)	20 (76)	33 (87)	22 (237)
2 attributs	22 (45)	30 (30)	43 (83)	35 (158)
	12 (300)	13 (341)	36 (234)	

dence cette relation qui joue dans tous les sens, aussi bien en fonction du nombre d'attributs (verticalement) que de la classe subjective (horizontalement).

A une légère irrégularité près, cette relation se vérifie, quand on procède au regroupement : vote communiste + vote gauche non communiste, opposé au regroupement : vote gaulliste + vote centriste.

Classe objective et classe subjective représentent donc deux variables liées entre elles, mais agissant néanmoins indépendamment l'une de l'autre. La première peut être dite plus « sociologique » : quel que soit son sentiment subjectif d'appartenance de classe, une personne a d'autant plus de chances de voter « à gauche », en particulier communiste, qu'elle



possède plus d'indices d'appartenance à la classe ouvrière, c'est-à-dire qu'elle est davantage influencée par son environnement sociologique passé et présent (y compris vraisemblablement sa résidence, que les données dont nous disposons ne nous permettent pas de faire intervenir dans cette étude). La seconde variable serait plus « psychosociologique » ou « idéo-

logique ». Quel que soit son degré (qui peut être nul) d'appartenance ou de relation objectives à la classe ouvrière, une personne a d'autant plus de chances de voter « à gauche », et en particulier communiste, qu'elle s'identifie subjectivement à la classe ouvrière. Quand se cumulent les effets de ces deux variables, vote « de gauche » et vote communiste atteignent leur niveau maximum.

On peut faire l'hypothèse que l'identification à la classe ouvrière est d'autant plus idéologique, que la personne interrogée est objectivement éloignée de la classe ouvrière. De fait, chez les cadres moyens (hommes chefs de ménage), 20 % s'identifient à la classe ouvrière : le même pourcentage vote en faveur du P.C. Au contraire, chez les ouvriers, l'identification à la classe ouvrière (52 %) est plus indépendante du vote communiste (31 %). Les employés occupent une position intermédiaire (« classe ouvrière » : 33 %; vote P.C. : 24 %). On peut également observer que ceux qui disent avoir le sentiment d'appartenir à la classe ouvrière déclarent beaucoup plus souvent que les autres quelle est leur intention de vote. La signification de ce résultat dépend de l'interprétation que l'on peut donner des « sans réponse ». Celles-ci peuvent correspondre soit à un refus de répondre, soit à l'intention de s'abstenir, soit à une méconnaissance du vote futur, liée à un moindre intérêt politique. La réponse « classe ouvrière » correspondrait alors à un plus grand intérêt politique allant de pair avec des choix plus arrêtés.

2^o Femmes mariées non-chefs de ménage

Dans ce groupe (*Tableau XXXV*) on retrouve pour l'essentiel les relations ci-dessus décrites. Toutefois, à l'inverse de ce qui se passe chez les hommes chefs de ménage, le vote communiste et le vote « de gauche » sont les plus fréquents (respectivement 39 % et 56 %) chez celles qui disent appartenir à la classe ouvrière, mais ne présentent aucun indice objectif d'appartenance à cette classe (et dont l'identification à la classe ouvrière est donc la plus idéologique).

Certes, ce résultat concerne un effectif restreint (23 personnes). Toutefois, on peut logiquement s'attendre à une certaine dissymétrie entre les *Tableaux XXXIII* et *XXXV* pour des raisons déjà évoquées (cf. p. 517). Dans nos deux « groupes expérimentaux », les « attributs ouvriers » ne renvoient pas en effet à des relations sociales de même nature. Tous les hommes chefs de ménage qui présentent deux « attributs ouvriers » sont des fils d'ouvriers, eux-mêmes ouvriers actifs ou ex-actifs. Les « épouses » qui sont dans le même cas sont des filles d'ouvriers, le plus souvent sans activité professionnelle propre mais mariées à un ouvrier. Chez les premiers, les effets de la socialisation précoce se combinent avec l'expérience vécue, l'information perçue, les influences politiques subies à l'entreprise; chez les secondes, avec les échos et les corrélats de l'activité professionnelle du mari. De fait (*Tableaux XV* et *XVI*), chez les hommes chefs de ménage, le vote est plus fortement influencé par le degré d'appartenance objective à la classe ouvrière que chez les femmes mariées non chefs de

TABLEAU XXXV. — Femmes non-chefs de ménage mariées : classe objective, classe subjective, intentions de vote.

NOMBRE D'ATTRIBUTS OUVRIERS	SENTIMENT D'APPARTENANCE	INTENTIONS DE VOTE							
		P.C.	Gauche non communiste	Centristes	Gaullistes	P.C. + gauche non communiste	Centristes + Gaullistes	Sans réponse	
2 attributs	Classe ouvrière	29	12	8	22	42	29	29	(65)
	Autre classe	12	24	12	35	35	47	24	(17)
	Pas de sentiment d'appartenance	15	14	7	27	29	34	37	(59)
1 attribut	Classe ouvrière	27	13	12	19	40	31	29	(52)
	Autre classe	7	12	14	33	19	47	33	(57)
	Pas de sentiment d'appartenance	12	9	15	23	21	38	41	(81)
0 attribut	Classe ouvrière	39	17	9	22	56	30	13	(23)
	Autre classe	7	9	15	40	16	55	29	(153)
	Pas de sentiment d'appartenance	5	8	13	35	13	48	39	(124)

ménage, et cela expliquerait partiellement la dissymétrie que nous constatons. A quoi s'ajoute l'hypothèse, formulée plus haut, d'un contenu différent de notre indicateur de la « classe subjective » selon les caractéristiques objectives du groupe considéré.

REMARQUES FINALES

Les hypothèses que nous posons au début de notre étude se trouvent dans l'ensemble confirmées.

1° Il existe bien une relation entre l'appartenance objective à une classe sociale, le degré de cette appartenance, et le comportement électoral. En particulier, plus forte est l'appartenance objective à la classe ouvrière, plus fréquents sont les votes « de gauche », surtout communistes. Toutefois, parmi notre groupe d'ouvriers fils d'ouvriers, un quart (26 %) disent qu'ils voteront gaulliste ou centriste.

2° Il existe bien une relation entre l'appartenance objective à une classe sociale, le degré de cette appartenance, et le sentiment d'appartenir à cette classe. En particulier, plus forte est l'appartenance objective à la classe ouvrière, plus le sentiment de lui appartenir est fréquemment

affirmé. Toutefois dans notre groupe d'ouvriers fils d'ouvriers, 28 % disent n'avoir pas de sentiment d'appartenance de classe, 19 % désignent une autre « classe » que la classe ouvrière.

3^o Il existe bien une relation entre le sentiment subjectif d'appartenir à une classe sociale et le comportement électoral. En particulier, la probabilité du vote « de gauche », et surtout communiste, augmente quand on passe de l'absence de sentiment de classe, au sentiment d'appartenir à une classe autre que la classe ouvrière, et à celui d'appartenir à la classe ouvrière. Toutefois, parmi les hommes chefs de ménage actifs qui disent appartenir à la classe ouvrière, 30 % indiquent qu'ils voteront gaulliste ou centriste.

4^o Les effets de la « classe objective » et de la « classe subjective » sur le comportement électoral ne sont pas réductibles l'un à l'autre et sont susceptibles de se cumuler. En particulier, la probabilité du vote « de gauche » et surtout communiste, est maximum parmi les ouvriers fils d'ouvriers qui disent appartenir à la classe ouvrière. Toutefois, même dans ce groupe 26 % disent qu'ils voteront gaulliste ou centriste.

Nous avons distingué deux « groupes expérimentaux » : les hommes chefs de ménage, les femmes mariées non chefs de ménage. Les secondes votent moins souvent à gauche que les premiers; elles indiquent moins fréquemment une intention de vote. Elles déclarent plus fréquemment qu'elles n'ont pas le sentiment d'appartenir à une classe sociale et moins fréquemment qu'elles appartiennent à la classe ouvrière.

Il reste que dans nos deux groupes expérimentaux, l'« effet de classe » (objective et subjective) joue dans le même sens, même s'il est un peu plus « atténué » chez les femmes mariées non chefs de ménage que chez les hommes chefs de ménage. C'est bien à un modèle non pas déterministe, mais probabiliste, que renvoie, comme tous les phénomènes liés à l'appartenance de classe, la relation entre « classe objective », « classe subjective » et comportement électoral. Un ouvrier fils d'ouvrier a certes plus de chances de se sentir membre de la classe ouvrière qu'un notaire fils de propriétaire foncier, mais il ne s'agit pas d'une relation mécanique : il est exposé à de multiples messages qui lui suggèrent soit d'autres solidarités (nationale, ethnique, corporative, etc.), soit un individualisme (éventuellement élargi à la famille nucléaire). Si certains aspects de son expérience vécue contredisent ces messages, d'autres au contraire en favorisent la prégnance. La concurrence des messages et la complexité des facteurs de la décision sont encore bien plus évidents en matière de choix politique. Tout ce que nous avons établi, c'est que toutes choses égales d'ailleurs, il y a variation concomitante entre l'appartenance de classe, le sentiment d'appartenance de classe, et le comportement électoral.

Nous avons pu mettre en évidence l'importance de la classe sociale d'origine. Observons toutefois que la profession du père de la personne interrogée constitue un indicateur très global du milieu d'origine, et qu'il ne permet pas de discriminer l'influence propre du milieu familial, du quartier ou de la localité, du réseau de relations, de l'école fréquentée, etc. Plus généralement, nous n'avons pas pu faire intervenir, faute de données

Revue française de Sociologie

Vol. XII, N° 4. Octobre-Décembre 1971

ERRATUM

Page 486, les graphiques ont été intervertis.

fiables, la résidence (ni *a fortiori* les résidences successives) dans notre analyse. Or l'on sait que le vote ouvrier n'est pas le même, selon que la proportion d'ouvriers dans l'électorat d'une localité donnée est faible ou élevée (39). C'est dire une nouvelle fois que nos résultats ne prennent sens qu'à partir des réalités sociologiques concrètes dont nos indicateurs permettent de saisir l'effet, mais ne donnent pas la connaissance.

Nous avons centré préférentiellement notre étude sur la relation entre classe ouvrière « objective », classe ouvrière « subjective » et vote de gauche, notamment communiste. Mais rien ne permet d'affirmer que l'on ne retrouverait pas des relations analogues en considérant d'autres « classes objectives », d'autres « classes subjectives », d'autres options électorales. Mais pour pousser aussi avant l'analyse, un échantillon beaucoup plus important serait nécessaire.

La relation entre polarisations de classes, conscience de ces polarisations et comportements politiques n'est pas statique. On peut faire l'hypothèse qu'elle varie selon la situation historique et même selon ses variations conjoncturelles. Il serait souhaitable que des enquêtes répétées permettent de décrire l'évolution des phénomènes sur lesquels nous avons voulu attirer l'attention, et de mesurer, dans chaque situation, la pondération relative des facteurs étudiés.

Guy MICHELAT

Centre national
de la recherche scientifique.
Centre d'études
de la vie politique française.

Michel SIMON

Université de Lille I
Institut de sociologie.

(39) KLATZMANN (Joseph) : « Comportement électoral et classe sociale » pp. 254-285 in *Les élections du 2 janvier 1956*, sous la direction de DUVERGER (Maurice), GOGUEL (François), TOUCHARD (Jean), Paris, A. Colin, 1957. (*Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques*, 82).